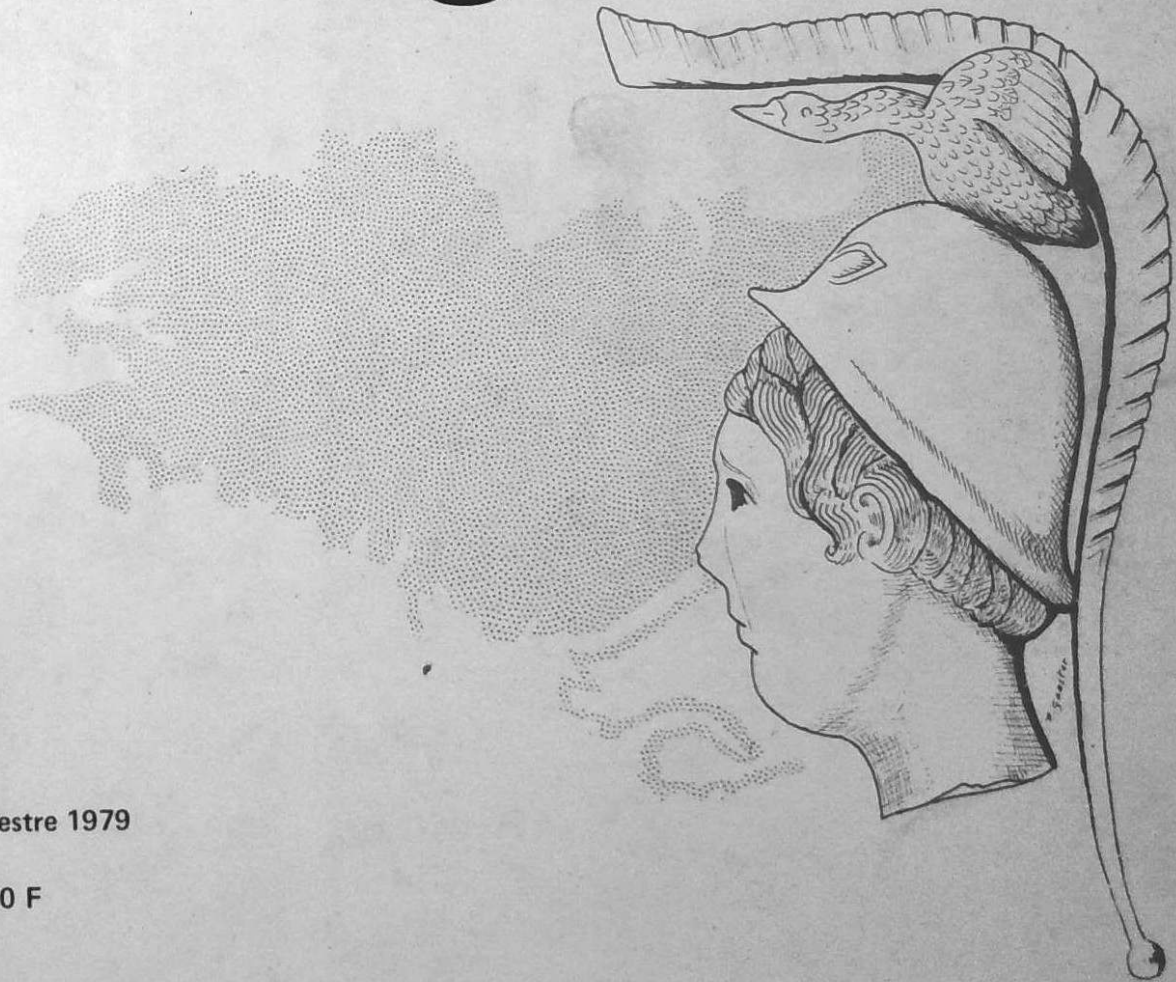


# Archéologie en Bretagne



N° 23

3e trimestre 1979

Prix : 20 F

**BULLETIN D'INFORMATION**

publié avec le concours de l'Université de Bretagne Occidentale  
de la Direction des Antiquités Historiques de Bretagne  
et de la Charte Culturelle de Bretagne

"Problème moderne. Ce qui prend du temps. Le chantier plutôt que le chant. Archéologie".

Georges Perros, Papiers collés IV, Gallimard éd., Paris, 1978, p. 35.

*\*\*Voir page suivante le commentaire de Jean ROUDAUT sur cette pensée.*

# Archéologie en Bretagne

B.P. 813 29279 BREST CEDEX TEL (98) 03-06-87 p. 278

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : R. SANQUER

ABONNEMENT : France 30,00 F - Etranger 35,00 F

C.C.P. Rennes 1118 71 W

COMPOSITION : D.A.H.B.

IMPRIMERIES : SIRAUDEAU ANGERS et  
UNIVERSITE DE BRETAGNE OCCIDENTALE

DEPOT LEGAL 3e trimestre 1979

COMMISSION PARITAIRE DES PUBLICATIONS ET AGENCES DE PRESSE N° 833 AD

## GLOSE SUR UNE PENSÉE DE GEORGES PERROS

par Jean ROUDAUT <sup>14</sup>

Il est fréquent de trouver dans les *Papiers collés* de Georges Perros des notations sèches, obscures par rapidité. On peut se risquer à les développer comme une équation mathématique. Cela, dans le cas présent, pourrait donner ceci :

"Type de problème moderne : le goût de ce qui prend du temps. Ainsi considère-t-on le chantier plutôt que le chant. Exemple : l'Archéologie."

L'entente du mot *chant* dans le mot *chantier* est certainement l'élément premier de la réflexion. Puis, le mot *chantier* a été commenté en : *ce qui prend du temps*. L'*archéologie* étant choisie comme un exemple d'une façon moderne de traiter un problème.

La critique faite ainsi par Georges Perros de l'importance du *chantier* (déblaiement des terres inutiles, consolidation des murs retrouvés ...) au détriment du *chant* (plaisir de la découverte, émerveillement de l'esprit...) n'emprunte son exemple à l'archéologie que par association avec le mot *chantier*. Sans doute parce que Georges Perros aimait se rendre dans les champs près de Douarnenez où René Sanquer mettait au jour les usines de salaison romaines : l'énorme travail de terrassement l'avait frappé. Mais cette différence entre les travaux préliminaires (sondages, métrages, excavations...) et la trouvaille était pour lui caractéristique de toute une attitude moderne qui privilégie, en critique, l'étude des structures au détriment du plaisir du texte ; en littérature, la réflexion sur la combinaison des motifs romanesques à la liberté d'écriture, préfère les travaux préparatoires à l'oeuvre même.

Et, comme il aimait la musique, aimait en jouer, il pestait de devoir faire des gammes. Aussi sa réflexion critique demeure-t-elle ambiguë (je sais qu'il en eût convenu de bonne grâce) puisque le chant ne s'entend que le chantier traversé. A moins que le chant ne soit même que le bruit du chantier.

<sup>14</sup> Jean ROUDAUT, écrivain. Aux éd. Gallimard : 1964 - *Michel Butor et le Livre futur*, proposition. 1967 - *Trois villes orientées*, passage. 1968 - *La Chambre*, parenthèse. 1971 - *Poètes et grammairiens au XVIII<sup>e</sup> siècle*, anthologie. 1974 - *Les prisons*, roman. 1979 - *Autre part*, paysages d'accompagnement. A Orange Exp. Ld. 1978 - *Actre*.



## LA VILLA DE KERAN EN ARRADON (Morbihan)

1<sup>ère</sup> partie : Les bâtiments

par Patrick ANDRE

Pde Trémouille  
feuilles louches en Arradon  
deman de janvier au mois de ulas 1859

En 1859, deux ans après ses recherches à Saint-Avé, Charles de Fréminville commence à fouiller la villa de Keran en Arradon [1] ; ce travail fut poursuivi et publié par L. Galles en 1865 [2]. Quelques décennies plus tard, la mise au jour fortuite d'un bâtiment "situé à proximité des importantes découvertes de Keran" montrait que cette villa était encore plus étendue que ne le pensaient les inventeurs du site [3]. Elle est



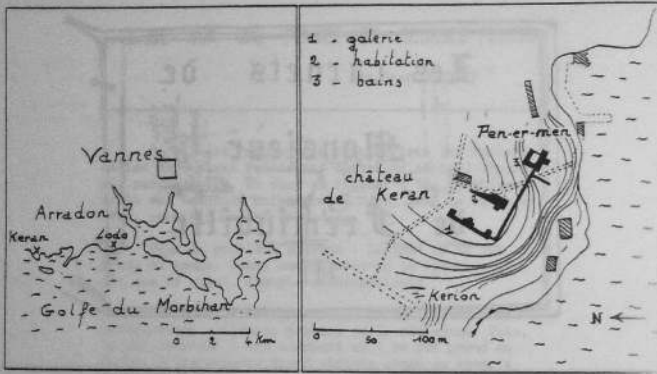


Fig. 1 Keran en Arradon  
Situation et site

Fig. 2

aujourd'hui une des mieux connues de notre région, avec sa voisine, la villa du Lodo, distante seulement de deux kilomètres (fig. 1).

Le site est remarquable (fig. 2) : une petite éminence sur les rives du golfe du Morbihan, et dont le versant oriental s'incline doucement vers l'anse de Pen-er-Men, où lors de l'indépendance gauloise, s'affairaient les bouilleurs de sel [4]. La mer est donc partout présente. Sans doute, aujourd'hui, dans les parcs des grandes propriétés qui, tradition oblige, perpétuent le souvenir de ces domaines antiques, d'abondantes et assez récentes plantations dissimulent-elles ces horizons marins. Mais alors c'était bien évidemment au désir de profiter au mieux d'une telle perspective que répondait en partie l'implantation à différents niveaux des principaux corps de bâtiments (fig. 3).

- [1] - Morbihan, canton de Vannes-Ouest. Cadastre A H 181 et voisines. Une grande partie des vestiges est encore aujourd'hui visible. La forme Keran, parfois orthographiée Kerran ou Kerhan, est celle de l'ancien cadastre.
- [2] - L. Galles. Rapport sur les fouilles de l'établissement gallo-romain de Kerhan (Arradon). *Bulletin Société Archéologique du Morbihan*, 1865, p. 72 - 75.
- [3] - A. de la Grancière. La villa de Pen-er-Men. *Bulletin de La Société polymathique du Morbihan*, 1910, p. 195.
- [4] - Y. Coppens. Inventaire des stations d'augets du Morbihan. *Annales de Bretagne*, LXI (2), 1954, p. 296, n. 2.

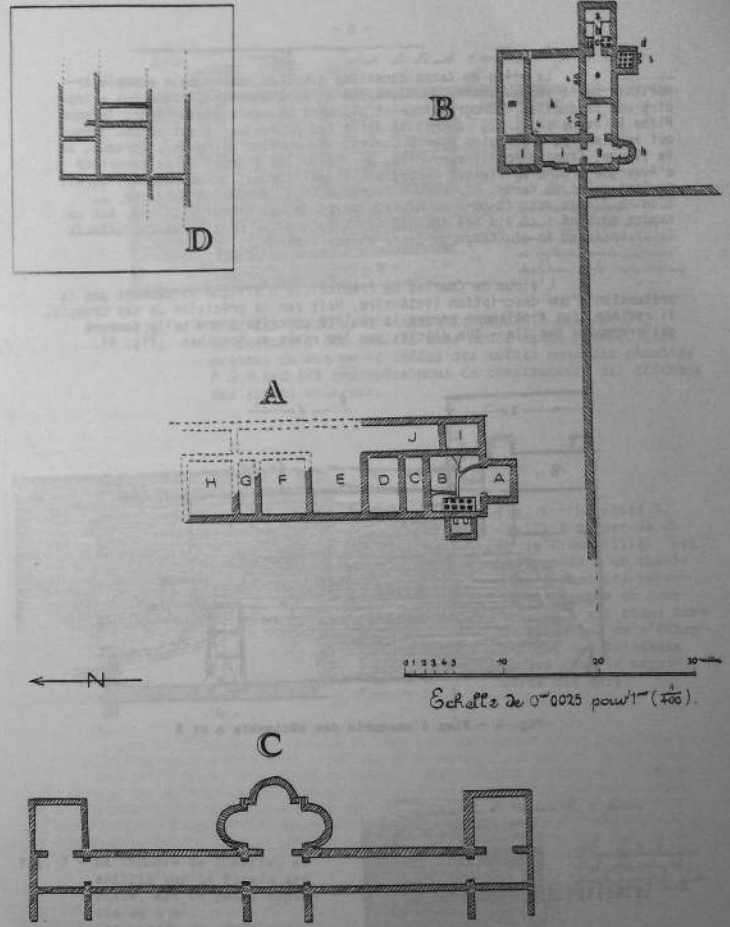


Fig. 3 - Les vestiges de la villa de Keran en Arradon d'après L. Galles (1865) et A. de la Grancière (1910) :

A - Maison d'habitation ; B - Thermes ; C - Cryptoportique ;  
D - Bâtiment découvert fortuitement en 1910 ; à la différence des trois précédents, son emplacement exact n'est pas connu.

La villa de Keran constitue ainsi un remarquable exemple armoricain de la vogue romaine de la maison au bord de l'eau, vogue qui a inspiré une production iconographique et alimenté un genre littéraire : lorsque Pline le Jeune (II, 17) décrit sa villa des Laurentes, c'est en des termes qui auraient pu à certains égards convenir au domaine de Keran ; lorsque, au Ve siècle, Sidoine Apollinaire (II, 2) vante les charmes de sa propriété d'Auvergne proche de rivages lacustres, il peint aussi un paysage qui aurait pu être celui de Keran, où, comme à Avitacum, en sortant du portique, si l'on se dirige vers le port du rivage, on se trouve exposé à la vue, sur un espace gazonné ; il y a non loin de là un bosquet où deux immenses tilleuls (...) unissent le feuillage de leurs troncs séparés...

L'album de Charles de Fréminville n'affiche évidemment pas la prétention d'une description littéraire. Mais par la précision de ses croquis, il reflète plus fidèlement encore la réalité concrète d'une belle demeure gallo-romaine des IIe - IVe siècles sur les rives du Morbihan (fig. 4).

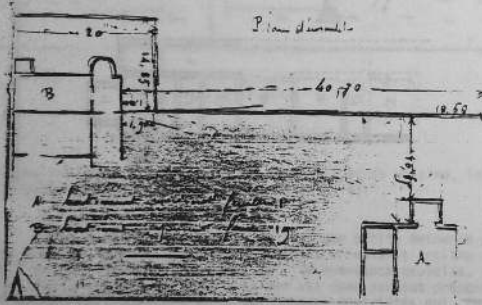


Fig. 4 - Plan d'ensemble des bâtiments A et B

A - La maison d'habitation (fig. 5)

Ce type de plan, faut-il le rappeler, est très courant. C'est la maison à galerie de façade, très répandue, et que C. de Fréminville avait déjà étudiée à Saint-Avé. La galerie qui "donne entrée au soleil levant" dessert sept pièces principales.

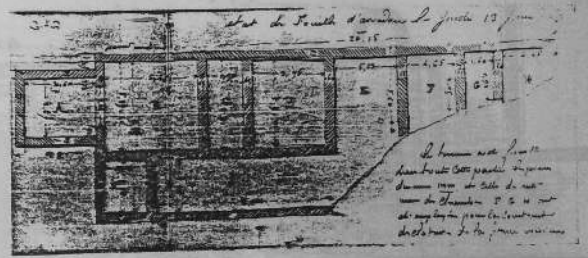


Fig. 5 - Etat des fouilles d'Arradon le jeudi 13 janvier 59. Le terrain a été fouillé dans toute cette partie. Les pierres du mur nm et celles des autres murs des chambres F G H ont été employées pour la construction des clôtures des fermes voisines.

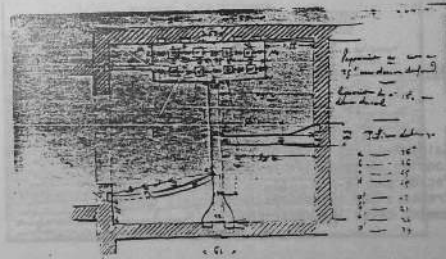
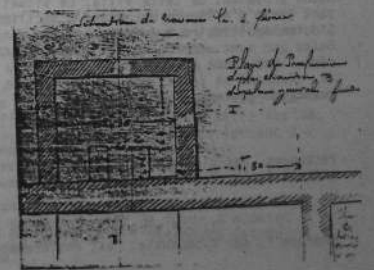


Fig. 6 - La pièce B, (salle à manger selon C. de Fréminville), est agrémentée d'un chauffage à conduits rayonnants ménagés en sous-sol, où l'air chaud circulait avant de s'échapper par des boisseries incluses dans la maçonnerie des murs.

Fig. 7 - La chambre de chauffe, en saillie sur la façade arrière, est un petit appendice de 4 m<sup>2</sup>. Les murs de praefurnium sont plaqués contre le rocher ou terrain naturel, et parementés seulement à l'intérieur.



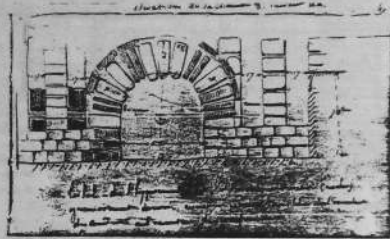


Fig. 8 - Orifice du conduit d'air chaud provenant du *praefurnium*

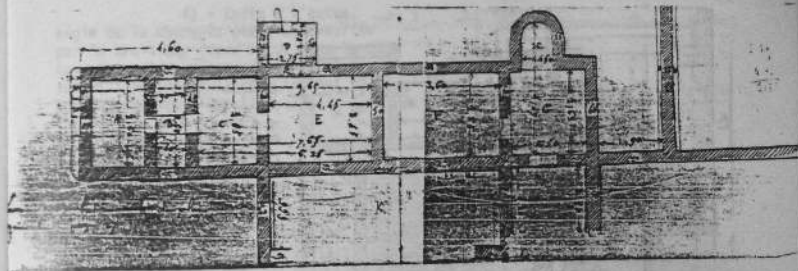
B - Le bâtiment des bains

A Tréalvé en Saint-Avé, les bains occupent une extrémité de la maison d'habitation ; au Lodo en Arradon, ils en sont séparés par une longue galerie-promenade en façade sur la mer. Ici, à Keran, ils occupent un bâtiment distinct, en contrebas : des nécessités techniques, d'ordre hydraulique, justifient évidemment cette implantation.

Le fonctionnement de ces thermes privés nécessitait quatre foyers dont trois étaient allumés dans la cour K. La quantité de bois requise par le bon fonctionnement de ces bains devait être importante ; le musée de la Société polymathique à Vannes conserve dans ses vitrines une hache provenant de cette villa. La situation des thermes vers le bas du versant était d'ailleurs de nature à faciliter le transport du bois, comme chez Sidoine Apollinaire à Avitacum : *En direction du Sud-Ouest se trouvent les bains qui sont accolés au pied d'une pente boisée, et s'il arrive qu'on procède à une coupe de bois taillés, les tas de fagots, emportés par la déclivité, viennent se jeter, par une chute pour ainsi dire spontanée, dans la gueule du fourneau ...* (Lettre II, 2).

Ici, quatre unités possédant chacune son foyer peuvent être reconnues, les pièces M et I servant de vestiaire ou de salle de repos ; la pièce I était ornée de décors en stucs rouges (fig. 9).

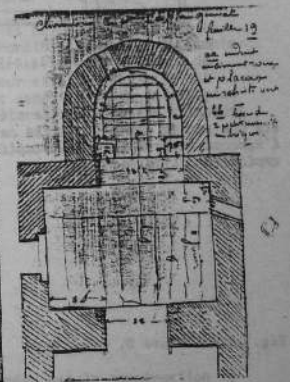
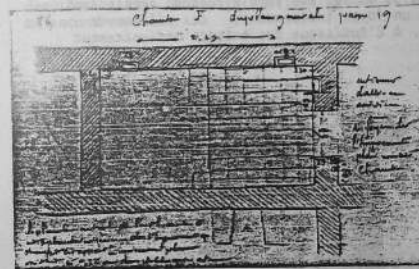
1) - F et G sont chauffées par le foyer A (fig. 10). La chambre F, sur hypocauste, "est entièrement dallée en ardoises". On remar-



▲ Fig. 9 - Le bâtiment des bains. Façade Sud.

Fig. 11 - Chambre G. ▶

▼ Fig. 10 - Chambre F. Foyer A



que dans les murs les conduits de chaleur. La pièce G s'agrémentait d'une abside formant saillie sur la façade ; une baignoire devait y être aménagée (fig. 11).

On y remarque les restes d'enduit en ciment rouge avec plâchage en schiste vert. Deux petits massifs en brique limitaient cette abside, au fond de laquelle on aperçoit l'emplacement d'un des conduits servant à l'évacuation des eaux.

2) - A quelques mètres de ce foyer, un dispositif semblable (marqué X sur la figure 12 ci-dessous) pouvait servir de foyer d'appoint pour les pièces B, C, E (fig. 3 et 9). La salle A, à l'extrémité Est du bâtiment, était le *praefurnium* principal.

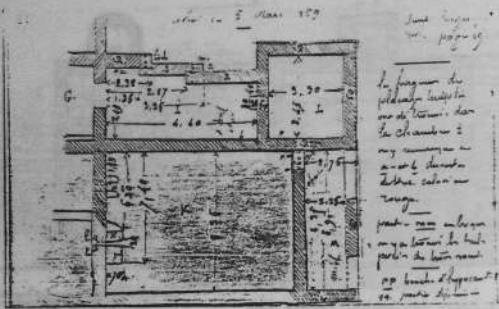


Fig. 12 - Salles I, L, M, K.

3) - La petite pièce D, en saillie sur la façade, semble avoir été une petite étuve, chauffée par un foyer indépendant, les piliers de l'hypocauste sont en granit taillé, à l'épaisseur des briques ordinairement employées (fig. 13).

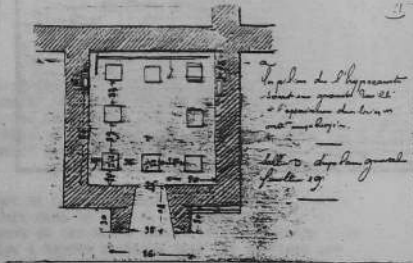
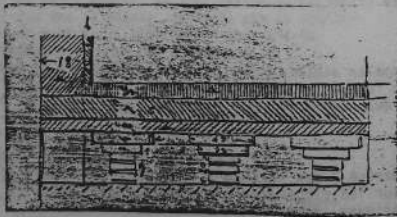


Fig. 13 - L'étuve D.

Fig. 14 - Coupe de l'hypocauste de la pièce D :



- a - enduit en ciment rouge
- b - plaques de schiste vert
- c - couche de béton (...)
- d - grandes briques
- e - pierres de granit taillé avec soin en forme de briques
- f - g - idem

4) - Enfin à l'autre angle de la cour, la pièce L, chauffée par le troisième foyer situé dans la cour K, possède un hypocauste formé de conduits perpendiculaires, isolant en sous-sol quatre piles (fig. 15).

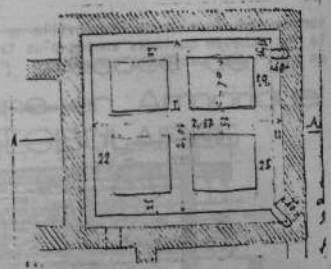


Fig. 15 - L'hypocauste de la salle L.

La présence de schiste vert dans les bains romains a été signalée également au Mané-Vechen en PLOUHINEC, Morbihan. C'est un micaschiste à grenats de 1 à 3 mm de diamètre, provenant très vraisemblablement de l'île de Groix. Une telle roche produit le meilleur effet lorsqu'elle est mouillée. De plus, les grenats rouges formant des aspérités, son utilisation dans des bassins ou étuves était de nature à limiter les risques de glissades malencontreuses...

C - Le cryptoportique (fig. 16, 17, 18)

Ce cryptoportique, ou galerie fermée, est la construction la plus originale de Keran. On sait qu'il s'agit là d'un type de construction fort apprécié des Romains, et que la description de Pline (II, 17, § 16, 17) aide à comprendre : A partir de ce corps de logis se développe une galerie voûtée (cryptoporticus) qu'on prendrait pour un monument public. Sur les deux faces, des fenêtres, plus nombreuses sur la mer (...). Ces fenêtres s'ouvrent sans inconvénient des deux côtés pas temps beaux et calmes (...). Devant cette galerie, une terrasse parfumée de violettes ; Les rayons du soleil s'y déversent et sont multipliés par la réflexion de la galerie qui conserve la chaleur tout en arrêtant et détournant le vent du Nord...

Près de Keran, la villa du Lodo possédait également une galerie, ouverte semble-t-il, qui en front de mer reliait l'habitation aux bains. Ici, les trois fonctions sont dissociées et la galerie est conçue pour offrir l'agrément d'un panorama étendu, ou pour y prendre de l'exercice à la mauvaise saison.

A 35 m en retrait de la maison d'habitation, ce bâtiment occupe le point le plus élevé du site et bénéficie donc d'une vue exceptionnelle

sur la mer. Charles de Fréminville ne le fouilla que partiellement. La fouille fut achevée quelques années plus tard, et aujourd'hui encore les vestiges en sont remarquablement conservés.

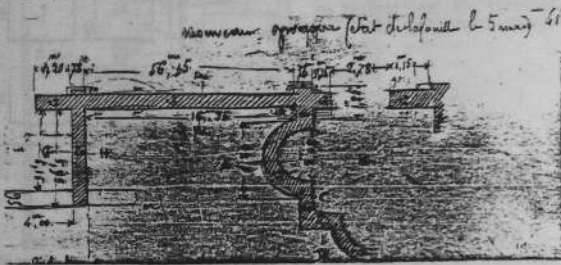


Fig. 16 - Le cryptoportique. ▲

Coupe AB - (voir page 11)

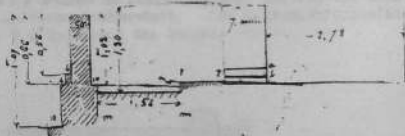
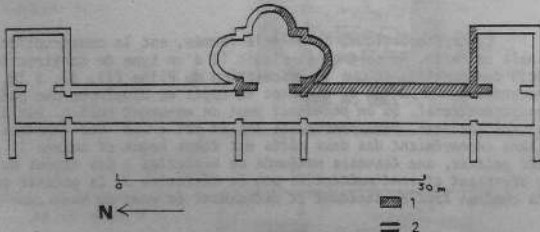


Fig. 17 - Coupe AB (voir figure 16) ▶

Fig. 18 - Le cryptoportique de Keran  
1 - fouilles de 1859  
2 - fouilles de 1865 ▼



Dans le long couloir de plus de 40 m qui relie les pièces des extrémités à la salle triflée du centre, on remarque en quatre endroits des traces de pilastres ayant pu supporter des arcades, contreboutées sur la façade Ouest. Le mur oriental donnait vraisemblablement sur un jardin et était percé de fenêtres voûtées dont on voit encore les intrados gisant sur la terre. La galerie et les pièces des extrémités étaient agrémentées en tout ou en partie d'un dallage en ardoises carrées (...) D'autres ardoises, dont la réunion par six formait une étoile ou un fleuron à six lobes, ont été retrouvées aussi vers le Nord de la galerie.

## Une importation précoce de céramique commune en Armorique LES URNES GLOBULAIRES A BORD MOULURE

par Michel CLEMENT  
(Service des Fouilles et Antiquités)

C'est à A. et M. Ferdière [1] que revient le mérite d'avoir défini un type particulier de vases en céramique commune gallo-romaine, très précoce et à large diffusion, qu'en l'absence de critères vraiment caractéristiques de la pâte ces auteurs ont dû regrouper sous le terme générique et morphologique d'"urnes à bord mouluré". Extérieurement la couleur de la pâte peut varier du brun à l'orange, et l'on observe sur la surface une multitude de fines paillettes de mica, pouvant donner à cette céramique des tons presque roses et des reflets dorés. Dans nos régions où les pâtes micacées sont fréquentes, la ressemblance avec une céramique locale est toujours possible ; c'est la forme des rebords, très moulurés, et l'aspect globulaire des vases qui empêchent toute confusion, rien de comparable morphologiquement n'existant dans la production armoricaine de la fin de l'âge du fer ou du début de l'époque romaine. Cette céramique pourrait provenir de la région de la Loire moyenne, et a probablement été fabriquée dès la fin de la Tène III ou dans la période initiale de la romanisation, principalement à l'époque augustéenne. La carte d'A. et M. Ferdière montrait une diffusion vers l'ouest limitée à l'Orléanais, mais ceux-ci considéraient ce premier travail comme une simple approche du problème, espérant susciter de nouvelles recherches dans les collections archéologiques.

C'est L. Langouët [2] qui, le premier, a attiré l'attention des archéologues armoricains sur ces urnes à bord mouluré, et montré que leur diffusion atteignait Alet (en Saint-Malo, Ille-et-Vilaine), mais aussi Corseul (Côtes-du-Nord), Rennes (Ille-et-Vilaine) et Blain (Loire-Atlantique). Cette présence aux limites orientales de l'Armorique n'impliquait pas d'évidence une diffusion dans l'ensemble de la péninsule : ces régions marginales n'ont guère été atteintes par des phénomènes spécifiques de l'âge du fer armoricain (souterrains, céramique estampée ou incisée à décors laténiens) et étaient traditionnellement tournées vers le centre de la Gaule.

- [1] - A. et M. FERDIÈRE, Introduction à l'étude d'un type céramique : les urnes à bord mouluré gallo-romaines précoces, *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est*, XXIII, 1972, p. 77-88.
- [2] - L. LANGOUËT, Les céramiques gauloises d'Alet, *Les DoSSIERS du Centre régional archéologique d'Alet*, 6, 1978, p. 57-104.



Une première recherche s'est avérée fructueuse pour trois sites : Trogouzel en Douarnenez, Quimper-Kermoyan (Finistère) et Vannes (Morbihan).

I - DOUARNENEZ, Trogouzel (Finistère).

La fouille que nous dirigeons depuis 1977 sur le site du temple gallo-romain [3], très riche en vestiges de la Tène finale, a livré plusieurs tessons de ce type, dont au moins deux rebords :

n° 1 (fig. 1) : rebord bien lissé. La couleur de la pâte est orange, presque rose avec des reflets dorés très nets dus à l'abondance des paillettes de mica. Couche 3a, datable de l'époque augustéenne (plusieurs monnaies d'Auguste à l'Autel de Lyon) mais comportant un mobilier antérieur abondant.

n° 2 (fig. 1) : rebord bien lissé, couleur de la pâte brun orangé. Couche 2b, dont le terminus post quem est fourni par un quinaire de Domitien frappé en 81-84 dnè, mais comportant comme toutes les couches gallo-romaines du site un mobilier de la Tène III très important.

II - QUIMPER, Kermoyan (Finistère).

n° 3 (fig. 1) : plusieurs tessons pourraient appartenir à ce type de céramique, mais seul ce rebord, déjà figuré [4], est vraiment indiscutable. La pâte est brune, micacée, plus rugueuse que sur les précédents exemplaires, avec un dégraissant de gros module. Les auteurs de la fouille estiment que la fréquentation du site s'étend de la fin de la Tène III au Ier siècle avè jusqu'au Ier siècle dnè.

III - VANNES (Morbihan).

Parmi l'abondante céramique gallo-romaine découverte à Vannes en 1962-63, lors des travaux de prolongement du boulevard de la Paix, et publiée par J. Lecornec [5], figurait au moins un tesson susceptible d'être un fragment d'urne globulaire. (J. Lecornec, *art. cit.*, fig. 4, n° 26, p. 310). Retrouvé dans les collections du dépôt de fouilles de Vannes [6], il présente les caractéristiques suivantes :

n° 4 (fig. 1) : la pâte micacée est orangée, avec des zones plus sombres ; seul le rebord est lissé. L'urne a été façonnée à la main, sans l'ai-

[3] - M. CLEMENT, Trogouzel, un temple romano-celtique, *Archéologie en Bretagne*, 20-21, 1978-1979, p. 46.

[4] - J.-P. LE BIHAN et P. GALLIOU, Les forges antiques de Quimper-Kermoyan, *Archéologie en Bretagne*, 4, 1974, p. 19, fig. 8, n° 9 ; Id, Un groupe de bas-fourneaux antiques découverts près de Quimper, *Bulletin de La Société archéologique du Finistère*, CII, 1974, p. 29, fig. 8, n° 9.

[5] - J. LECORNEC, Essai d'étude de la céramique gallo-romaine découverte à Vannes (Morbihan), *OGAM*, XVI, 1964, p. 305-328.

[6] - Grâce à la diligence de M. Patrick ANDRE, que nous remercions.

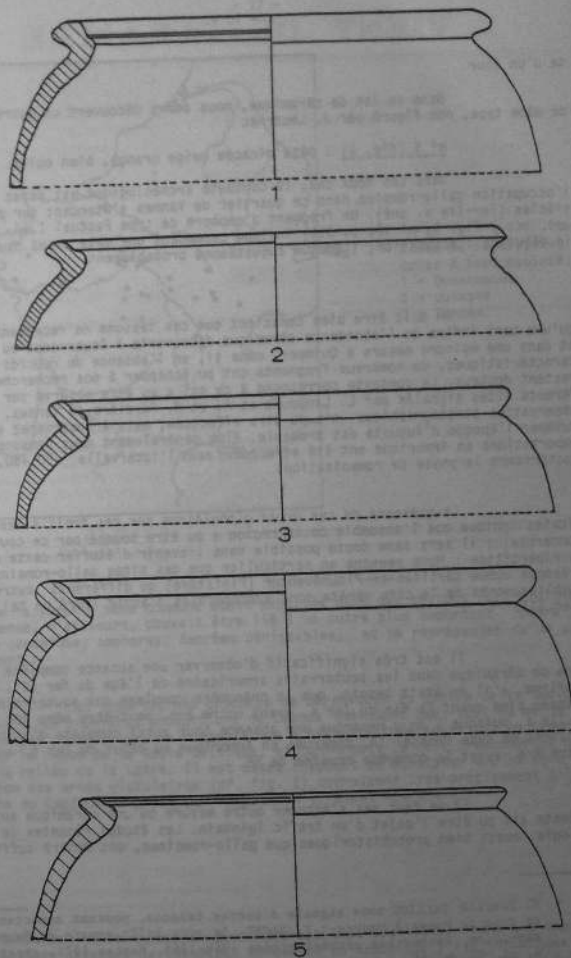


Fig. 1 : urnes globulaires à rebord mouluré :  
1, 2 - DOUARNENEZ, Trogouzel  
3 - QUIMPER, Kermoyan  
4, 5 - VANNES

0 1 2 3 4 5 cm

de d'un tour.

Dans ce lot de céramique, nous avons découvert un autre tesson de même type, non figuré par J. Lecornec :

n° 5 (fig. 1) : pâte micacée beige orangé, bien cuite.

Dans ces deux cas, le contexte archéologique est assez vague l'occupation gallo-romaine dans ce quartier de Vannes s'étendant sur plusieurs siècles (Ier-IVe s. dné). Un fragment d'amphore de type Pascual I (J. Lecornec *art. cit.*, fig. 5, n° 10, p. 311) indique cependant une date assez haute pour le début de l'occupation, l'époque augustéenne probablement.

On doit être bien conscient que ces tessons ne représentent qu'une part infime de l'abondante céramique découverte à Douarnenez ou à Vannes, et dans une moindre mesure à Quimper, même si, en l'absence de rebords bien caractéristiques, de nombreux fragments ont pu échapper à nos recherches ou restent douteux. Le contexte correspond à ce qui a pu être observé sur les différents sites signalés par L. Langouët et A. et M. Ferdière. A Vannes, aucune observation stratigraphique n'a pu être effectuée, mais à Douarnenez et à Quimper l'époque d'Auguste est probable. Plus généralement nous pensons que ces importations en Armorique ont été effectuées dans l'intervalle -50 +50, et caractérisent la phase de romanisation.

La présence de ces urnes globulaires sur ces trois sites armoricains indique que l'ensemble de la région a pu être touché par ce courant commercial ; il sera sans doute possible dans l'avenir d'étayer cette carte de répartition : Nous pensons en particulier que des sites gallo-romains très précoces comme Kérilien-en-Plouneventer (Finistère) ou différents autres établissements de la côte vénète sont susceptibles d'avoir livré un tel mobilier [7].

Il est très significatif d'observer une absence complète de ce type de céramique dans les souterrains armoricains de l'âge du fer [8]. Elle confirme, s'il en était besoin, que le phénomène complexe des souterrains a disparu bien avant la fin du Ier s. avant notre ère, peut-être même dès la fin du IIe s. puisque l'on y remarque une absence tout aussi complète d'amphores vinaïres de type Dressel 1A, apparues en Armorique au début du Ier s. avant notre ère, avant la conquête romaine de 56.

Il ne faut pas s'étonner outre mesure qu'une céramique aussi modeste ait pu être l'objet d'un trafic lointain. Les études récentes de céramologie, aussi bien protohistoriques que gallo-romaines, ont montré suffisam-

[7] - M. Patrick GALLIQU nous signale d'autres tessons, pouvant appartenir à ce type de vases à Mauves : Y. SAGET, *Le site gallo-romain de Mauves-sur-Loire*, Recherches archéologiques 1966-1969, Nantes 1971, annexe 4, pl. VI, n° 69.

[8] - B.-R. GIOT, C.-I. LE ROUX, Y. LECERF, J. LECORNEC, *Souterrains armoricains de l'âge du fer*, Travaux du Laboratoire "Anthropologie-Préhistoire-Protohistoire-Quaternaire armoricains", 1976, Rennes 1978, p. 15.

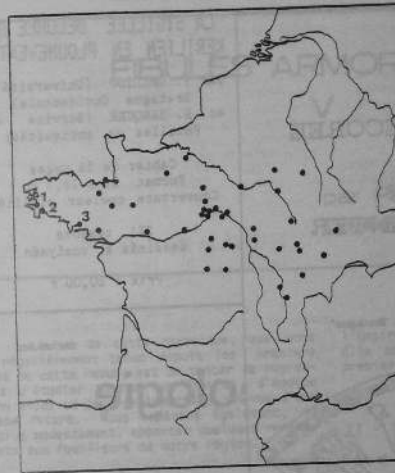


Fig. 2 - Carte de répartition des urnes à bord mouluré.  
1 - Douarnenez  
2 - Quimper  
3 - Vannes

ment que la poterie même commune était exportée dans des régions fort éloignées. Ce commerce, d'ailleurs, pouvait être lié à un autre plus important (autre type de céramique, amphores, denrées périssables) et ne représenter qu'un simple complément.

Ces importations précoces de céramiques du centre de la Gaule [9], bien avant les premières productions de Lezoux indiquent que, tout au moins dans les échanges commerciaux, la romanisation s'est effectuée aussi tôt en Armorique que dans le reste de la Gaule Celtique, et confirment le rôle prépondérant qu'y a joué la vallée de la Loire. Il est assez frappant de constater que la zone de diffusion des urnes globulaires (cf. fig. 2) correspond très précisément à la province de Lugdunaise créée par Auguste en 27 avant notre ère.

[9] - Outre les urnes à bord mouluré, peuvent être considérés comme des importations précoces de céramique du Centre en Armorique : les céramiques incisées ou peintes du type du Mont-Beuvray (cf. L. LANGOÛET, *art. cit.*), certains vases - baquets ou vases-bobines (cf. P.-R. GIOT et J. BOURHIS, Sur une remarquable céramique gauloise de l'île Gaignog, *Annales de Bretagne*, LXXI, 1964, pp. 61-66).

## VIENT DE PARAÎTRE

Patrick GALLIOU  
René SANQUER

### LA SIGILLÉE DÉCORÉE DE KÉRI LIEN EN PLOU NEVENTER. (Finistère)

1<sup>er</sup> supplément à "Archéologie en Bretagne"



BREST 1970

### LA SIGILLÉE DÉCORÉE DE KÉRI LIEN EN PLOU NEVENTER

par P. GALLIOU (Université de  
Bretagne Occidentale)  
et R. SANQUER (Service des  
Fouilles et antiquités)

Cahier de 66 pages  
Format 21 x 29,7 cm  
Couverture couleur sigillée

221 tessons  
dessinés et analysés

Prix : 20,00 F

Archéologie  
en  
Bretagne



### SPECIAL VORGANIUM

BULLETIN D'INFORMATION

publié avec le concours de l'Université de Bretagne Occidentale  
de la Direction des Antiquités Historiques de Bretagne  
et de la Chambre Culturelle de Bretagne

### SPECIAL VORGANIUM KÉRI LIEN EN PLOU NEVENTER

Archéologie en Bretagne  
n° 82 - 2<sup>e</sup> trimestre 1979

Cahier de 50 pages  
Format 21 x 29,7 cm

des articles de L. ELEGOUET,  
P. GALES, P. GALLIOU,  
L. PAPE, R. SANQUER.

Prix : 10,00 F

## COMPLEMENT INDISPENSABLE

Adresser la commande à Archéologie en Bretagne,  
B.P. 813 29279 BREST CEDEX - C.C.P. RENNES 1 116 71 W.

- 19 -

## FIBULES ARMORICAINES

V

par Patrick GALLIOU  
(Université de Bretagne Occidentale - Brest)

Le but de cette chronique, que nous avons régulièrement tenue depuis les premiers numéros de cette revue, est de tenter de regrouper et d'étudier toutes les fibules d'époque romaine mises au jour en Armorique, en vue d'une synthèse future. Nous espérons également, et bien plus modestement, apporter quelques renseignements aux fouilleurs de notre région.

l'Empire et particulièrement dans nos régions. Elle est datable des trois premiers quarts du premier siècle de notre ère.

### II - FIBULE DE SAINT-SYMPHORIEN A VANNES (36) (Fig. 2)

Une fibule du même type fut mise au jour lors des fouilles conduites par J. Lecomte sur un site vannetais connu depuis le siècle dernier (Lecomte, 1967, 207, fig. 5, 1). Elle est incomplète — le ressort et l'ardillon ont disparu — et diffère du type habituel par l'absence de la rosace à "dents de loup" qui orne habituellement le disque central. Tant l'arc que la queue de cette fibule portent des rainures guillochées. On peut la dater comme la précédente, ce qui correspond d'ailleurs fort bien au contexte archéologique (Drag. 24/25, terra nigra, perle en barillet, etc...).

### I - FIBULE DE SAINT-BRANDAN (22) (fig. 1)

Le sondage qu'avait mené en 1971 l'équipe de B. Chiché sur le vicus de Saint-Brandan [1] avait livré, entre autres objets, une fibule de bronze (sondage E.4). Il s'agit du type classique dit "à queue de paon" (longueur conservée : 37 mm ; diamètre du disque : 22 mm ; longueur du couvre-ressort : 22 mm ; diamètre : 7 mm) dont seul l'ardillon a disparu, et plus exactement de la variante Ettlinger 26 (Fläche Discalfibeln), très fréquente dans l'Ouest de



Fig. 1 - 22-SAINTE-BRANDAN, Le Rillan  
Fibule à queue de paon

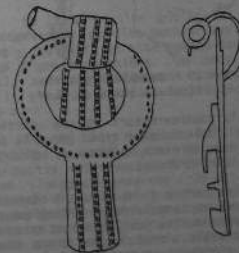


Fig. 2 - 36-VANNES, Saint-Symphorien  
Fibule à queue de paon

[1] - Sur le site de Saint-Brandan, voir : Louis Richard, Le dieu au maillet de Saint-Brandan (22), *Archéologie en Bretagne*, fasc. 1, t. LXXVII, 1970, p. 227-265, avec abondante bibliographie.

III - FIBULES DE CARHAIX (29) (fig. 3-5)

Quatre fibules d'époque romaine ont été recueillies lors d'une intervention de sauvetage de la Direction des Antiquités historiques de Bretagne à Persivien en Carhaix, au cours de l'année 1978 :

- en T.27, dans les fondations d'un mur, un fragment de ressort et l'arc d'une fibule à ressort nu. L'arc, mouluré, est très arqué. Il s'agit sans doute d'une fibule du type "pseudo-La Tène II" (var : *Fibel mit Manchette*) que Mme Ettlinger date de la période 20 avant notre ère - 20 après, bien que ces datations soient contestées par certains archéologues (fig. 3).

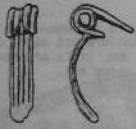


Fig. 3 - 29 - CARHAIX, Persivien  
Fibule "pseudo-La Tène II"

- un fragment de fibule "à queue de paon" (longueur conservée : 65 mm), (fig. 4).

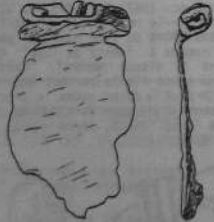


Fig. 4 - 29 - CARHAIX, Persivien  
Fibule à queue de paon

- le couvre-ressort et une partie du disque d'une fibule du même type. (Pour la datation de ces deux derniers objets, voir plus haut le chapitre Saint-Brandan).

- une partie d'une fibule à charnière, dont la plaque, rectangulaire ou losangique, porte deux moulures ovales piliocochées et un ombilic également ovale, orné d'une mince plaque d'émail bleu outremer. La datation de ces objets est malheureusement assez vague et ils semblent avoir été fabriqués pendant les trois premiers

siècles de notre ère (fig. 5).



Fig. 5 - 29 - CARHAIX, Persivien  
Fibule à charnière

IV - FIBULES DE SAINT-FREGANT (29) et de CARNAC (56) (fig. 6-7)

La "petite bague" mise au jour à Keradennec en Saint-Frégant en 1969 (Sanquer, Galliou, 1970, 216, fig. 26, 2) est plus probablement une fibule qu'une bague. Elle est constituée d'un fil de bronze de section sub-circulaire, de forme pénnulaire et dont les extrémités sont rasplées vers l'extérieur dans le plan de l'anneau. L'ardillon, qui circulait librement sur cet anneau, a disparu. Il s'agit donc là d'une véritable "fibule en oméga" dont G. Chenet en France (Chenet, 1926) et E. Fowler en Grande-Bretagne (Fowler, 1960) ont étudié le développement. Ce type - dit B - prend naissance en même temps dans plusieurs régions d'Europe et on le rencontre par exemple dans le village de Glastonbury en Grande-Bretagne (vers 150 ans) (Bulleid, Gray, 1911, vol. I, pl. XLII, E. 103, 42, 151, 23) dans les castrums d'ibérie et à Numance (avant 133 ans) (Schulten, 1927, Taf. 45-46). Il ne disparaît que très tardivement et on le retrouve encore dans les nécropoles wisigothiques d'Espagne à Madroña par exemple (fig. 6).



Fig. 6 - 29 - SAINT-FREGANT, Keradennec  
Fibule en oméga

Il est néanmoins probable que la majorité des exemplaires mis au jour en Gaule ou sur le Rhin et du Danube appartiennent aux deux premiers siècles de notre ère. C'est le cas par exemple des fibules d'Alslingen et de Burghöfe (Ulbert, 1959, Taf. 16, 17-19 ; Taf. 60, 18-20, etc...) ou bien de celle de la grotte de Sargel (Aveyron) pour ne prendre qu'un exemple en Gaule [2].

Une autre fibule du même type (diamètre : 3,3 cm) fut mise au jour au siècle dernier dans la villa des Bosséno en Carnac (Miln, 1887, pl. III, p. 60, n° 3 et p. 63) : elle provient de la butte B où Miln fit fouiller "les traces d'une construction antérieure" (à la villa du 2e siècle) et la céramique qui lui est associée comprend de la terra nigra ainsi qu'un vase en céramique métalléscente à décor en "spingles à cheveux" que l'on peut attribuer à la fin du premier siècle (fig. 7).



Fig. 7 - 56 - CARNAC, Les Bosséno  
Fibule en oméga

A l'exception d'un autre exemplaire découvert à Alet (Galliou, 1975, 80), ces fibules sont les seules de ce type dans l'Ouest de la Gaule. Il faut également éviter de les confondre avec celles du type C, nettement plus tardives (Galliou, 1977).

V - FIBULES DE QUIMPER (29) (fig. 8-16)

Nous avons déjà publié (Galliou, 1975) plusieurs fibules provenant de fouilles anciennes à Quimper (villa de Park-an-Drevas). Or l'agglomération quimpéroise a livré d'autres objets de ce type.

A) Nécropole de Locmaria

Il s'agit de l'une des nécropoles de Quimper romain [3], située sur les flancs du mont Frugy, au lieu-dit Créac'h-Maria. Elle a été explorée à plusieurs reprises (dégagement par M. Lucas vers 1945, fouilles de P. Merlat en 1951-1952, fouilles de R. Sanquer en 1969 et 1972)

[2] - Cette fibule se voit au Musée de Millau (Aveyron). M. Vernhet m'en a aimablement communiqué un dessin.

[3] - La nécropole de Créac'h-Maria est exclusivement incinérante et paraît avoir été utilisée depuis le début du Ier s. de notre ère jusqu'au IIe siècle au moins.

et le matériel mis au jour est en cours d'étude. Les urnes cinéraires ainsi exhumées contenaient parfois, outre les ossements incinérés, des objets métalliques :

- "Un fragment de fibule en bronze très oxydée, fibule à disque et charnière" (Merlat, 1953, 388).

- Une fibule de bronze du type "à queue de paon" (longueur conservée : 60 mm), malheureusement très corrodée (Sanquer, 1969, 41, Fig. 4, 13) (fig. 8).



Fig. 8 - 29 - QUIMPER, Locmaria  
Fibule à queue de paon

- Une autre fibule du même type se trouvait dans la collection du Docteur Guibourg à Audierne : il n'en reste guère que des fragments de l'arc, du disque et de la queue.

- Une autre urne contenait trois fibules de bronze et une épée en fer (S.S.A.F., t. LXXV, 1949, p. V, p. XII) : il est fort dommage que ces objets ne nous soient point parvenus.

B) Site de la Pouponnière

En 1973, l'active équipe de J.-P. Le Bihan intervenait sur les pentes Ouest du Mont-Frugy et y fouillait un site menacé par la construction d'une pouponnière. Un très abondant matériel, stratigraphiquement cohérent, fut recueilli et l'on y notait la présence de deux fibules :

Couche 10 : fragment de fibule pris dans un bloc de métal oxydé. Ne sont conservés que la partie inférieure de l'arc et le portardillon (longueur conservée : 39 mm). Le pied est décoré d'une double moulure. La partie inférieure de l'arc est lisse, puis une moulure sépare cette dernière partie d'une zone retournée d'où part une ailette latérale. Il s'agit là du type Ettlinger 34 / *schwanzförmig mit seitlichem Ausläufer*, très fréquent dans l'Ouest de l'Empire



et jusqu'en Pannonie et que l'on date généralement de la période 10-50 de notre ère. Des fibules du même type ont été exhumées à Rennes et Corseul (fig. 9).

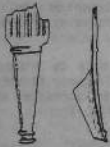


Fig. 9 - 29 - QUIMPER, La Pouponnière  
Fibule "Ettlinger 34"

Couche 10 : fragment d'une fibule de bronze du type dit "à queue de paon" (longueur totale : 45 mm ; longueur du couvre-ressort : 22 mm ; diamètre : 6 mm ; diamètre du disque : 20 mm). Le disque nu nous indique qu'il s'agit du type Ettlinger 26 (*franche Diebstübel*) daté des trois premiers quarts du premier siècle de notre ère (fig. 10).



Fig. 10 - 29 - QUIMPER, La Pouponnière  
Fibule à queue de paon

C) Site de Roz-Avel

La même équipe intervint en 1975 sur un autre site quimpérois, fort riche et fort complexe, au lieu-dit Roz-Avel. Six fibules y furent recueillies :

En C 2 : petite fibule de bronze bien conservée, à patine vert clair, dont ne manquent qu'un petit fragment de l'extrémité inférieure de l'arc et une partie de l'ardillon (longueur totale : 49 mm ; largeur de l'arc à la base : 6 mm ; longueur du couvre-ressort : 19 mm ; diamètre : 6 mm). L'arc, ainsi que le couvre-ressort, sont ornés de fines rainures. Une fenêtre trapézoïdale s'ouvre dans le porte-ardillon. Ce type de fibule, très répandu en Gaule, est dit "de Langton Down" (= fibule à arc non interrompu = Ettlinger 23) et il est daté de

la période 20-30 de notre ère (fig. 11).

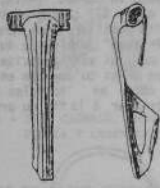


Fig. 11 - 29 - QUIMPER, Roz-Avel  
Fibule de "Langton Down"

En C 2 : grande fibule de bronze corrodé. Ressort nu à quatre spires et corde extérieure à l'arc. Ce dernier porte une moulure centrale et deux moulures latérales ainsi, au tiers supérieur, qu'une bague où vient s'attacher le repli du pied (longueur totale : 60 mm ; longueur du ressort : 13 mm ; diamètre : 9,5 mm ; épaisseur du fil de bronze : 3,5 mm ; largeur de l'arc au sommet : 8 mm ; à la base : 2 mm). Elle est du même type que celle recueillie en T 27 à Persivien (cf. plus haut le chapitre Carhaix) et peut être datée de la même période (fig. 12).

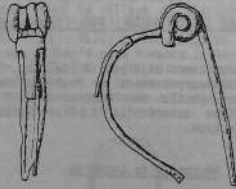


Fig. 12 - 29 - QUIMPER, Roz-Avel  
Fibule "pseudo La Tène II"

En C 2 : fibule du même type mais de taille plus réduite (longueur totale : 58 mm ; longueur du ressort : 11 mm ; diamètre : 10 mm ; épaisseur du fil : 2 mm). L'arc est orné de quatre rainures et la bague porte la signature du fabricant, malheureusement fort peu lisible (on ne distingue plus guère qu'un V//). Les marques de fabrique sont relativement fréquentes sur les fibules de ce type : citons dans l'Ouest les exemples de Corseul (TITVR : Galliou, 1977, n° 4), de Guissény (VM et TOS : Sanquer, 1968, 254-5), de Nantes (BOUVOS.F et TITVRI.O :

Parenteau, 1878, pl. n° 1-2, 5-6), de Rennes (LITVGENI : Behrens, 1950, 2) (fig. 13).

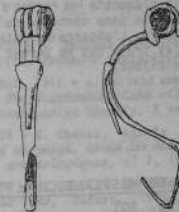


Fig. 13 - 29 - QUIMPER, Roz-Avel  
Fibule "pseudo La Tène II"

Sans numéro : petite fibule "à queue de paon", parfaitement conservée. Le couvre-ressort (longueur : 26 mm ; diamètre : 7 mm) est orné d'un cadre tracé au burin avec une série d'incisions en éventail. L'arc bombé porte trois moulures complexes (il est soutenu par une barrette de fer) et la plaque losangique, à bordure incisée, décorée en son centre de "dents de loup" également incisées, montre les restes d'une plaque losangique en tôle de bronze avec décor similaire (longueur totale : 53 mm). De la queue, petite et moulurée, se dégage un porte-ardillon à deux fenêtres trapézoïdales.

Bien que la plaque soit de forme différente de celle des *Disseifibulae* habituellement rencontrées, il s'agit bien du même type et la datation en est la même. (Fibules semblables à Douarnenez et Corseul) (fig. 14).

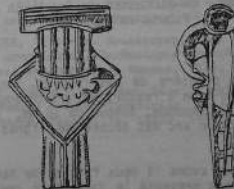


Fig. 14 - 29 - QUIMPER, Roz-Avel  
Fibule à queue de paon

Sans numéro : petite fibule à charnière de forme carrée (12 mm de côté). Les côtés sont guillochés et aux quatre coins se dégagent des

"tréflés" avec un ocelle sur chaque feuille. Au centre, en fort relief, un bouton cylindrique contenant les restes d'une matière vitreuse de teinte bleu pâle. L'ardillon est très arqué. On comparera cette fibule à celles représentées par E. Ettlinger (Ettlinger, 1973, Taf. 13, 25 et Taf. 15, 9), L. Lérat (Lérat, 1958, n° 283), etc. ... Comme pour l'exemplaire de Carhaix (supra), la datation est mal assurée et couvre les trois premiers siècles de notre ère (fig. 15).



Fig. 15 - 29 - QUIMPER, Roz-Avel  
Fibule à charnière

En 82b (dans le remblai de couleur jaune) : petite fibule à charnière, en bronze étamé (longueur totale : 45 mm ; largeur au sommet de l'arc : 13 mm). L'arc, triangulaire, porte deux profondes cannelures, et se termine par un pied rectangulaire. Il s'agit d'une fibule du type Ettlinger 31 (*Klasna Sokuzmian'fibel*), variante du type d'Aucissa daté des années 15-90 de notre ère (fig. 16).

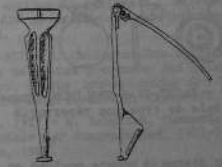


Fig. 16 - 29 - QUIMPER, Roz-Avel  
Fibule "Ettlinger 31"

VI - FIBULE DE PLOUZANÉ (29) (fig. 17)

Un site gallo-romain fut partiellement exploré au Cosquer en Plouzané, en 1972 (Sanquer, 1973, 61-62) : un dépôt assez riche y fournit, outre une abondante céramique de la seconde moitié du deuxième siècle de notre ère, un fragment de fibule de bronze à charnière, dont la plaque

losangique surmontée d'un disque guilloché porte en son centre un bouton de pâte de verre de couleur brun-rouge. Cette fibule est du même type que celle citée plus haut (supra, chapitre Quimper/Raz-Avel) et est mieux datée par son contexte archéologique.



Fig. 17 - 29 - PLOUZANE, Le Cosquer  
Fibule à charnière

1977, pl. XIII, n° 5) : si la taille de celui-ci est exactement celle de l'exemplaire de Tronoën, la charnière est disposée différemment et l'on voit au dos de la plaquette les restes d'un porte-ardillon. Ceci prouve sans contexte qu'il s'agit bien là d'une fibule. L'absence de contexte chronologique dans les trois cas ne permet toutefois pas de dater ces bijoux.

VIII - FIBULES DE MESPERLEUCH en PLOUHINEC (29) (fig. 20)

Deux fibules de bronze sont reproduites par P. Souletquer (Souletquer, 1970, 96) qui les décrit comme suit : elles sont toutes deux d'un type voisin, présentant un arc aplati en spatule et un ressort relativement simple à trois ou quatre tours de spire. Elles proviennent toutes deux d'un site d'exploitation du sel marin à Mesperleuch en Plouhinec.

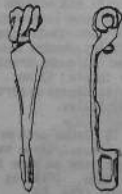


Fig. 20 - 29-PLOUHINEC, Mesperleuch  
Fibule de Nauheim

La première de ces fibules, longue de 62 mm, est du type à ressort nu, arc triangulaire (fig. 20). La seconde, longue de 58 mm, est du même type et son arc est décoré de lignes guillochées.

Nous avons là deux fibules de Nauheim, dont nous avons présenté le type dans une précédente chronique (Galliou, 1974, 37). Cette fibule apparaît dans l'ouest de l'Europe vers 75 avant notre ère et disparaît au début du premier siècle après, mais sa grande vogue se situe vers les années 50 avant notre ère (Collis, 1975, 59). Les deux fibules de Mesperleuch apportent donc un nouvel élément de datation à l'histoire de cet atelier et prouvent par ailleurs — car il s'agit d'un ornement exclusivement féminin — la présence de femmes parmi les sauteurs "protohistoriques".

VII - FIBULES DE TYPE PEU COURANT A RENNES et TRONOËN (29) (fig. 18-19)

Nous nous étions longtemps demandé ce que pouvait être un petit objet de bronze conservé dans les collections du Musée départemental breton à Quimper et provenant probablement de Tronoën en Saint-Jean-Trolimon (Finistère). Il



Fig. 18 - 29 - SAINT-JEAN-TROLIMON, Tronoën  
Fibule de type non répertorié

se compose d'un disque de bronze mouluré et d'une plaquette en forme de fer de hache, placée légèrement en retrait du disque. Trois points sont disposés régulièrement sur le tranchant de la plaquette qui porte au dos une charnière (fig. 18). Un autre objet de ce type fut retrouvé dans la Vilaine à Rennes au siècle dernier et figure



Fig. 19 - 35-RENNES, Lit de la Vilaine  
Fibule d'un type non répertorié

dans l'ouvrage de Toulmouche (Toulmouche, 1847, pl. II, 14) (fig. 19). Or, un objet semblable a été mis au jour aux Bolards (Côte-d'Or) (Sautot,

BIBLIOGRAPHIE

BEHRENS, 1950 = G. Behrens, Römische Fibeln mit Inschrift, *Reinecke Festschrift*, 1950.

BULLIED, GRAY, 1911 = A. Bullied and H. St. George Gray, *The Glastonbury Lake Village*, Glastonbury Antiquarian Society, 2 vol. 1911.

CHENET, 1926 = G. Chenet, Agrafe circulaire ou fibule en oméga, *Revue des musées et collections archéologiques*, n° 7, 1926.

COLLIS, 1975 = J. Collis, *Defended sites of the late La Tène*, Oxford, 1975 (B.A.R. Suppl. Series 2).

ETTLINGER, 1973 = E. Ettliger, *Die römischen Fibeln in der Schweiz*, Berne, 1973.

FOWLER, 1960 = E. Fowler, The origins and developments of the penannular brooch in Europe, *Proceedings of the Prehistoric Society*, vol. XXVI, 1960.

GALLIOU, 1974 = P. Galliou, Fibules armoricaines II, *Archéologie en Bretagne*, 4, 1974.

GALLIOU, 1975 = P. Galliou, Les objets de parure et de toilette découverts à Alet, *Dossiers du Centre régional archéologique d'Alet*, 3, 1975.

GALLIOU, 1975' = P. Galliou, Fibules armoricaines III, *Archéologie en Bretagne*, 7, 1975.

GALLIOU, 1977 = P. Galliou, La fibule, dans P. Galliou, P.-R. Gior, S. Picot, Une tombe à sépultures multiples du Bas-Empire romain découverte aux Sables-d'Or-les-Pins en Pléhel (22), *Archéologie en Bretagne*, 13, 1977.

GALLIOU, 1977' = P. Galliou, Fibules armoricaines IV, *Archéologie en Bretagne*, 16, 1977.

GOULETQUER, 1970 = P. Souletquer, Les bronzes armoricains. *Technologie protohistorique en sa en Armorique*, Rennes, 1970.

LECORNEC, 1967 = J. Lecornec, Un site gallo-romain de Vannes : Saint-Symphorien, *Annales de Bretagne*, fasc. 1, t. LXXIV, 1967.

LERAT, 1956 = L. Lerat, *Catalogue des collections archéologiques de Besançon. II, Les fibules gallo-romaines*, Besançon, 1956.

MERLAT, 1953 = P. Merlat, Notice sur les fouilles exécutées dans la nécropole gallo-romaine de Oréac'h-Maria en Eguz-Armel, *Annales de Bretagne*, fasc. 2, t. LX, 1953.

MILN, 1887 = J. Miln, *Fouilles faites à Carnac*, Paris, 1887.

PARENTEAU, 1878 = P. Parenteau, *Expositaire archéologique précédé d'une introduction et d'étude des bijoux*, Nantes, 1878.

SANQUER, 1968 = R. Sanquer, Découvertes récentes aux environs de Brest. (Période romaine), *Annales de Bretagne*, fasc. 1, t. LXXV, 1968.

SANQUER, 1969 = R. Sanquer, Chronique d'archéologie antique et médiévale, *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XCV, 1969.

SANQUER, GALLIOU, 1970 = R. Sanquer et P. Galliou, Le "château" gallo-romain de Keradennec en Saint-Frégant, *Annales de Bretagne*, LXXVII, 1, 1970.

SANQUER, 1973 = R. Sanquer, Chronique d'archéologie antique et médiévale, *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CI, 1973.

SAUTOT, 1977 = M. Ch. Sautot, Une collection d'objets de bronze provenant des Bolards (Côte-d'Or), *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est*, t. XXVIII, fasc. 3/4, 1977.

SCHULTEN, 1927 = A. Schulten, *Monumta. Die Grabstätte der Ausgrabungen, 1905-1912*, München, 1927.

TOULMOUCHE, 1847 = A. Toulmouche, *Histoire archéologique de l'époque gallo-romaine de la ville de Rennes*, Rennes, 1847.

ULBERT, 1959 = G. Ulbert, *Die römischen Frauenhaare-Aufhängen und Burghöpfe*, Berlin, 1959.

## POUR UNE SOCIOLOGIE DE L'ARCHEOLOGUE

ARCHEOLOGIE ET CINEMA :

« Il était une fois... la Légion », film américain.

Qui songerait à chercher l'archéologie sous un intitulé pareil ! C'est pourtant sous ce titre — peut-être dû au distributeur français — que le cinéaste américain *Dick Richards* propose une réflexion sur les rapports entre l'archéologie et l'actualité.

Voici le résumé de l'action. Au lendemain de la première Guerre Mondiale, un ministre français (Affaires Etrangères ? Beaux-Arts ?) décide la réouverture d'un chantier de fouilles à *Fayoum*, près de *Sou-Saada*, dans le nord du Maroc. Une expédition se propose de rechercher la sépulture d'une princesse berbère morte vers 1000 avant J.-C. Les richesses qui garnissent sa tombe seraient susceptibles de "rembourser les dépenses que la France a faites au cours de la guerre" (1). Mais un chef rebelle, *El Krüm*, s'oppose à cette aliénation du patrimoine marocain et soulève les tribus du Rif. Une première mission, envoyée en septembre 1918, a été massacrée, ainsi que les soldats qui l'escortaient. Le chef de la mission et son assistant, conservateurs au Musée du Louvre, sont promenés dans des cages de bois, langue coupée et yeux crevés. L'un d'eux a pour fille une certaine *Mme Picard*, qui interviendra par la suite pour retrouver son père.

Une nouvelle mission est organisée et confiée à un autre conservateur du Louvre, l'archéologue *Marneau*. Celui-ci, la quarantaine, grand et mince, blond, de fines lunettes cerclées d'or, moustache et barbiche bien brossées, porte à Paris un complet de tweed élégant et au Maroc, un short kaki, une saharienne et un casque colonial. Le seul outil professionnel qu'il manie au cours du film est un pinceau avec lequel il nettoie la poussière sur les objets découverts. Son assistant déchiffre les inscriptions. La compagnie d'escorte est confiée à un commandant de la Légion Etrangère, officier d'origine américaine, *Forstex*, jadis chassé de l'U.S. Army à cause de son franc-parler. Dès la rencontre chez le ministre, *Forstex*, qui fut de la première mission et promit à *El Krüm* l'abandon définitif des fouilles, manifeste son opposition au projet. Ses légionnaires seront certainement tous massacrés. Il pose la question : *La décou-*

*verte d'un trésor archéologique, même exceptionnel, vaut-elle la mort d'une centaine de légionnaires, même s'ils ne sont que des marocains étrangers ou des repris de justice français ?* L'archéologue répond : *Donner la vie, c'est d la portée de n'importe quelle femme. Créer une oeuvre d'art qui enrichit la vie, c'est plus important.* A quoi *Forstex* rétorque : *Alliez dire cela aux veuves de mes légionnaires !*

Le chantier montre quelques pans de murs en grand appareil, noyés dans le sable du désert. Des bases de colonnes, des chapiteaux, jonchent des couloirs voûtés, aux parois couvertes d'inscriptions et de fresques. La tombe occupe une salle souterraine intacte, meublée de jarres, de récipients divers. En son centre brille un sarcophage d'or décoré d'un portrait de jeune femme dans le style du Fayoum. Les ouvriers, une trentaine de *Jellahs*, évacuent le sable après l'avoir tamisé. Ils se servent de pelles et de couffins. Un treuil permet de descendre dans l'hypogée. Après avoir bloqué l'archéologue français sous terre, l'officier américain subtilise la momie de la princesse berbère et la remet à *El Krüm* qui s'en sert comme d'un catalyseur pour réaliser l'union des tribus révoltées. L'attaque a lieu. Avant le combat décisif, le commandant *Forstex*, dans un accès de colère, dit à ses hommes : *Vous allez tous mourir pour qu'un bourgeois bien nourri puisse prendre son petit déjeuner au Louvre dans de la vaisselle d'or.* Effectivement seul ou presque, l'archéologue français en réchappe, non sans avoir fait le coup de feu. Il quitte le Maroc avec *Mme Picard*.

Dans ce film, que vous ne pourriez sans doute pas voir car sa carrière commerciale a été courte, la critique n'ayant pas été favorable, chacun perd quelque chose : *Forstex*, sa vie, *Marneau*, sa momie, *Mme Picard*, ses illusions, l'archéologie, l'estime publique : les affirmations de l'archéologue soulevaient les rires dans la salle, composée, je dois le dire, en majorité de jeunes marins effectuant leur service militaire.

A. SANQUER

## A propos d'un VASE A MEDAILLONS D'APPLIQUE dans les collections du MUSEE SAINT-JEAN D'ANGERS

par Xavier DELESTRE

L'ancien Musée archéologique Saint-Jean (fermé au public depuis 1967 et remplacé par le "Chant du Monde", tapisserie de J. LURCAT) conserve dans ses collections quantité d'objets qui n'ont fait matière à aucune publication récente.

Parmi ceux-ci figure un vase à médaillons d'applique, excellente copie façonnée au tour.

Elle est le seul témoignage que nous ayons aujourd'hui à notre disposition pour relater cette découverte originale pour nos régions, réalisée aux abords de l'actuelle gare ferroviaire Saint-Laud lors de sa construction en 1849.

Le vase est répertorié au cinquième registre d'entrées (161 261 893 / 5.11.1904) au numéro 12 996 avec cette description :

26 août. Poterie romaine. Vase à panse piriforme et goulot évasé. Sur la panse trois médaillons. Victoire ailée demi-nue à droite ; le pied droit sur un bouclier et écrivant sur un autre, devant une palme, derrière une cuirasse. Un cheval trépanant devant un palmier. Femme assise à gauche sur une colonne, portant un caducée et un thyrsos. De la main gauche elle présente des fruits à un oiseau. Ces médaillons séparés par trois anses, la troisième brisée. Sous le fond monogramme *AR*. Trouvé à la gare d'Angers. 1849. Ancienne collection GRILLE *AR* et DE FARCY.

Sur une étiquette semblant dater de l'époque de la copie que nous situons vers 1900, sont reportées les indications suivantes :

N° 2085. Epoque romaine, vase à panse piriforme et médaillons trouvé gare d'Angers [1] M. GRILLE [2].

Il ne nous semble pas inopportun de porter à la connaissance des céramologues gallo-romanistes l'existence de ce vase dont on ne trouve nulle trace dans les ouvrages de synthèse de J. DECHELETTE [3] ou de WUILLEUMIER et AUDIN [4] sur ce sujet. Bien que l'original soit disparu (?) cette copie conserve à notre avis toute son importance.

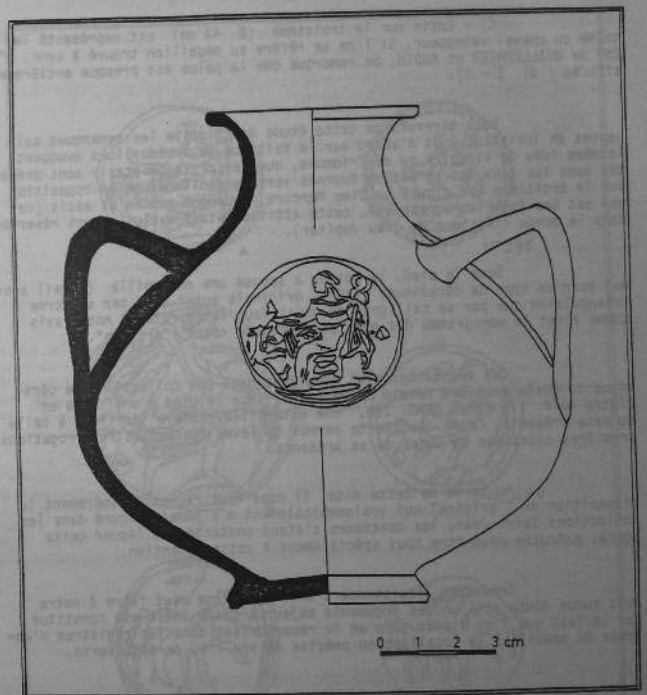
Cet exemplaire (Haut. : 132 mm ; diam. sup. ext. : 52 mm ; pâte : surf F 23, tranche C 38 [5]) par sa morphologie correspond au n° 77 de DECHELETTE, ou à la forme 4 définie par WUILLEUMIER et AUDIN [6] :

Vase tourné à col trapu formant ouverture évasée et à panse sphérique munie de trois anses et trois médaillons (pl. 1).

Avant d'entreprendre l'analyse spécifique de chaque médaillon, il faut en signaler la mauvaise qualité plastique, laquelle ne peut être reprochée exclusivement à l'auteur de cette copie mais doit être la conséquence de plusieurs surmoulages d'un même médaillon, par des potiers moins experts [7].

A)-Le premier (Ø 44mm) évoque le thème de la prospérité. On reconnaît Mercure, assis sur un rocher (ou fût de colonne ?), regard tourné vers la gauche, buste de face, jambes de profil, tenant une bourse et un caducée. A ses pieds un coq s'aperçoit et, pendu à son bras droit, peut-être un personnage [8]. A noter que le décor de palmette imbriquée sertissant l'ensemble du médaillon trouvé à Lyon, n° 295 de WUILLEUMIER et AUDIN, a totalement disparu, s'il a jamais existé (pl. 2 - A).

- [1] - Contexte archéologique : nécropole. A propos de ce secteur, M. GRUET, dans *La formation du site d'Angers et les traces de ses premiers habitants avant la conquête romaine* p. 16 in *Bulletin des Musées d'Angers* n° 37, pose l'interrogation suivante : Une tradition sépulcrale existait-elle pour ce lieu qui a fourni haches de pierre, haches de bronze, tombes gallo-romaines ?
- [2] - Comme quantité d'autres objets, ce vase ne figure pas dans l'inventaire dressé par GODARD-FAULTRIER en 1884.
- [3] - J. DECHELETTE. *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine*, t. II, Paris, 1904.
- [4] - WUILLEUMIER et AUDIN. *Les médaillons d'applique gallo-romains de la vallée du Rhône*, Lyon, 1952.
- [5] - A. CAILLEUX et G. TAYLOR. *Code sypolaine*, Paris, Boubée.
- [6] - H. VERTET. Projet d'un répertoire, *R.A.C.*, n° 43/44, 1972.
- [7] - H. VERTET. Observations sur les vases à médaillons d'applique de la vallée du Rhône, *Gallia*, XXVII, 1969.
- [8] - CESAR. *Guerre des Gaules VI*. César évoque l'importance accordée dans le panthéon gallo-romain au Dieu Mercure.



Pl. I  
VASE  
DU MUSÉE D'ANGERS



B) - Le second de ces trois médaillons (Ø 58 mm) représente une Victoire, déesse debout, difforme, tournée vers la droite, tenant un miroir (?) et posant le pied sur un bouclier. Une cuirasse (ou personnage) et palme dans le champ complètent la composition (pl.2 - B) [9].

C) - Enfin sur le troisième (Ø 43 mm) est représenté le thème du cheval vainqueur. Si l'on se réfère au médaillon trouvé à Lyon, n° 297 de WUILLEUMIER et AUDIN, on remarque que la palme est presque entièrement effacée ( pl. 2 - C).

Nous tirerons de cette étude descriptive les remarques suivantes en insistant tout d'abord sur le fait que deux médaillons évoquent la même idée de Victoire ou de Triomphe, que les protagonistes y sont présentés dans les deux cas en action tournés vers la droite et qu'en opposition sur le troisième est figuré le Dieu Mercure, tourné à gauche et assis (ce qui est une fau~~x~~ iconographie, cette attitude étant exclusivement réservée dans le monde classique au Dieu Jupiter).

Sous le pied, le potier a apposé une estampille (détail anormal pour ce type de céramique) [10], originale aussi bien par sa forme triangulaire que par sa calligraphie qu'il faut interpréter à notre avis comme étant le monogramme des noms et prénom de notre "artiste".

Des recherches plus complètes dans les collections de céramique du Musée nous ont permis de retrouver sous le pied d'une copie en plâtre noir (?) d'un DRAG. 298, une estampille radiale identique à celle du vase présenté. Cette découverte permet de lever toutes les interrogations premières suscitées au sujet de sa présence.

Au terme de cette note, il nous faut regretter amèrement la disparition de l'original qui vraisemblablement n'a jamais figuré dans les collections Saint-Jean, les donateurs s'étant contentés de léguer cette copie, exécutée peut-être tout spécialement à cette intention.

Cependant l'existence d'un original ne peut faire à notre avis aucun doute et l'un des arguments majeurs à cette thèse est constitué par le fait que l'on a pris soin en le répertoriant dans les registres d'entrées de spécifier la localisation précise de son lieu de découverte.

Par prudence, nous n'envisagerons ici aucune datation, ne pouvant attribuer ces médaillons au répertoire artistique de tel ou tel potier, leur laideur étant plus une preuve de mauvais goût du céramiste qu'un critère

[9] - Pour H. GUIRAUD, le thème est hellénistique; nous le retrouvons traité avec des variantes sur les intailles. Voyez *Revue Archéologique du Lotrret*, n° 2, 1976, p. 44-45.

[10]- J. DECHELETTE. *Op. cit.*, t. II, p. 242 ...aucun vase, aucun fragment ne porte d'estampille (hors médaillon).

ESTAMPILLES ET GRAFFITI



PL 2  
MEDAILLONS D'APPLIQUE  
TABLEAU COMPARATIF

discriminant à partir duquel on pourrait avancer avec certitude une datation tardive [11].

Les découvertes si nombreuses et diverses soient-elles (poterie, verrerie, monnaies...) réalisées sur ce site ne peuvent être utilisées aujourd'hui en vue d'établir une datation fiable.

En conclusion, pour deux raisons en particulier, cette découverte est intéressante.

En premier lieu car les trois médaillons trouvés à Lyon, figurés dans le manuscrit de M. ARTAUD (pl. LXXXVII) [12] et inventoriés dans la publication de WUILLEUMIER et AUDIN aux n° 295, 296, 297 qui ont servi à l'identification de ce vase, sont aujourd'hui perdus et ensuite à cause de la localisation géographique de cette trouvaille.

[11] - AUDIN et VERTET. Les médaillons d'applique. *Les dossiers de l'Archéologie*, n° 9, 1975, pp. 104-110.

[12] - ARTAUD. "La céramie", *Manuscrit de l'Académie de Lyon*.

Nous tenons à remercier Madame V. HUCHARD, conservateur des Musées d'Angers, Messieurs AUDIN et SIRAUDEAU qui nous ont facilité par leur amical concours la rédaction de cet article.

NDLR : il semble à la rédaction d'Archéologie en Bretagne que le monogramme est celui du copiste moderne, non de l'artiste antique.

La cote d'ARCHEOLOGIE EN BRETAGNE

extrait du catalogue d'une librairie parisienne (occasions)

91162 - Bretagne - Archéologie en (P) Bull. Direct. Antiq. Histor. n° 1, 2 et 3/1974, 92 pp. in-4° offset .....60,00 F

# ESTAMPILLES ET GRAFFITI SUR CERAMIQUE GALLO-ROMAINE découverts à MAUVES (Loire-Atlantique) et dans le lit de la Loire voisin

par Jacques HYVERT

Depuis une dizaine d'années le site gallo-romain de Mauves a fourni soit lors de fouilles effectuées aux lieux-dits Vieille-Cour, la Pinsonne et la Tourette, soit lors de dragages en Loire à l'aval immédiat du bourg, au lieu-dit la Sauterelle, une bonne trentaine de marques sur céramique. Mon propos est d'en donner une liste exhaustive évidemment provisoire, puisque la longue série de campagnes de fouilles prévue ne manquera pas —souhaitons le !— de la prolonger.

Cette liste inédite vient compléter les deux articles qu'A. Plouhinec [1] et R. Cloastre [2] ont respectivement consacrés aux 70 marques trouvées à Rezé durant les fouilles des années 60, et à 40 autres, de même provenance, conservées au Musée Dobrée à Nantes. Par souci de logique, j'y ai inclus deux estampilles provenant de la Sauterelle et déjà publiées par A. Plouhinec dans l'article précité.

## PRESENTATION DES NOTICES ET FIGURES

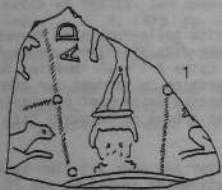
Le catalogue est divisé en trois rubriques : sigillée, terra nigra, céramique commune. Les dessins sont à l'échelle 1/1, sauf pour les n° 11, 15 et 28, réalisés d'après photo. Les noms de potiers sont classés par ordre alphabétique, d'abord au nominatif, puis sous la forme qu'ils présentent sur les documents. La rubrique suivante précise la provenance et la

- [1] - A. PLOUHINEC, Marques de potiers gallo-romains découvertes à Rezé et dans le lit de la Loire, *Annales de Bretagne*, t. LXXIII, 1966.
- [2] - R. CLOASTRE, Marques de potiers sur tessons de céramique sigillée conservées au Musée Dobrée à Nantes, *Annales de Bretagne*, t. LXXI, p. 105-113.

date de découverte. A ces renseignements succède la description de la marque (forme de l'empreinte, lisibilité, dimensions en millimètres). L'abréviation HL doit être lue : hauteur des lettres. La notice se clot, dans la mesure du possible, par l'atelier de fabrication et la datation.

I. CERAMIQUE SIGILLÉE

- 1. ADVOCISVS, forme AD [...]. Villa de la Pinsonne, zone B, 1974. Marque intradécorative incomplète appliquée verticalement à la barbotine, sur un vase Dr. 37. Lettres capitales de type classique. HL : 5,5. LEZOUX 160-180.
- 2. ARTIVS, forme [O] F.AR+. Temple B de Vieille-Cour, salle Ib II, 1978. Empreinte rectangulaire, arrondie aux extrémités, sur fond interne d'un vase de forme indéterminée (11 x 3). HL : 3. Ligature T I. GAULE DU SUD, Ier siècle.
- 3. CELADVS, forme OF CELADI. La Sauterelle, années 70. Empreinte rectangulaire irrégulière, sans encadrement, sur fond interne d'un vase Dr. 29b (19 x 4,5). HL : 3,5. LA GRAUFESENQUE 40 - 75.



2 **ARTIVS** 3 **CELADI**

4 **CINTVSVMS**

5 **CRISPINI**

- 4. CINTVSVMS, forme CINTVSMI F. La Sauterelle, années 70. Empreinte rectangulaire très irrégulière, sur fond interne d'un vase de forme indéterminée (31 x 4,5). HL : 3. LEZOUX 150 - 190.
- 5. CRISPINVS, forme CRISPINI M. Temple A de Vieille-Cour, extérieur NEI, 1976. Empreinte rectangulaire et régulière sans encadrement sur fond interne d'un vase indéterminé (27 x 3). HL : 3,5. Lettres capitales de type classique, très lisibles. LEZOUX 140 - 190.
- 6. FELIX, forme FELICI OF. Temple B de Vieille-Cour, salle Ib II, 1977. Empreinte rectangulaire à queues d'aronde, sans encadrement, sur fond interne d'un vase indéterminé (19 x 3,5). HL : 3. MONTANS/LA GRAUFESENQUE 40 - 80.

6 **FELICIOP** 7 **FSA**

- 7. FORMOSVS, forme FOR [...]. Temple B de Vieille-Cour, salle Ia II, 1966. Empreinte rectangulaire avec encadrement sur fond interne d'un vase Dr.16. Incomplète. HL : 2. LA GRAUFESENQUE 40 - 70.

- 8. LIBERTVS, forme [.] IBERTVS. Temple B de Vieille-Cour, extérieur NW, 1977. Empreinte rectangulaire sans encadrement, sur fond interne d'un vase Ritt. 9. (12 x 2,5). HL : 2. LA GRAUFESENQUE 45 - 80.
- 9. LICINVS, forme LICINV [...]. La Sauterelle, années 70. Empreinte rectangulaire sans encadrement aux extrémités arrondies, sur fond interne d'un vase Dr. 29. HL : 2,5. LA GRAUFESENQUE 35 - 70. Nb. Signature associée à la marque intra-décorative VOLVS n° 17.
- 10. LICINVS, forme LICINVS. Temple A de Vieille-Cour, remblai intérieur, 1966. Empreinte rectangulaire sur fond interne d'un plat Dr. 18/31. LA GRAUFESENQUE 35 - 70.
- 11. MOMMO, forme OF MOM. Temple B de Vieille-Cour, salle Ia II, 1966. Empreinte rectangulaire sans encadrement sur fond interne d'un vase Dr.27. LA GRAUFESENQUE 40 - 80.

8 **LIBERTVS** 9 **LICINVS**

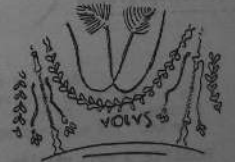
11 **OFMOM**

- 12. PASSIENVS, forme OPASSIIN. La Sauterelle, années 60. Marque de lecture difficile sur fond interne d'assiette Dr. 18/31. LA GRAUFESENQUE 55-80. Nb. Cf. Plouhinec, n° 37.
- 13. RECVSSVS, forme RECVSSI. La Sauterelle, années 70. Empreinte rectangulaire avec cercle central, sur fond interne d'un vase Curle 15. (24 x 4,5). HL : 2,5. Potier inconnu de LEZOUX (?). Aucun contexte chronologique.
- 14. SILVINVS, forme OF SILVINI. Temple A de Vieille-Cour, remblai intérieur, 1977. Empreinte rectangulaire déformée aux extrémités, sans encadrement, sur fond interne d'un vase indéterminé (27 x 3). HL : 2,5. LA GRAUFESENQUE 40 - 95.

13 **RECVSSI** 14 **OF SILVINI**

15 **SVAVIS**

17



16 **TEATIVS** 18 **QSD**

- 15. SVAVIS, forme SVAVIS. Temple B, salle Ia II, 1966. Empreinte rectangulaire sans encadrement sur fond interne d'un vase indéterminé. Ligature VAV. Potier inconnu italique (?). Couche Auguste-Néron.

- 16. TERTIVS, forme TERTIVS. Temple B de Vieille-Cour, Salle Ib II, 1978.  
Empreinte rectangulaire, écrasée aux extrémités, sur fond interne d'un vase de forme indéterminée (17 x 3,5). HL : 2,5. LA GRAUFESENQUE 15 - 95.
- 17. VOLVS, forme VOLVS. La Sauterelle, 1975.  
Marque intradécorative en capitales classiques, appliquée horizontalement à la barbotine (13 x 4,5). LA GRAUFESENQUE 15 - 55.  
Nb. associée à la marque LICINVS n° 9.
- 18. VOLVS, forme VOF. La Sauterelle, années 70.  
Minuscule empreinte sur fond interne d'un vase indéterminé (7 x 2,5).  
HL : 1. GAULE DU SUD 15-55.

-----  
Marques de lecture conjecturale

- 19. CACVNIVS, forme CACINIUS. La Sauterelle, années 70.  
Inscription en relief, réalisée à la barbotine, en écriture cursive, sur la partie inférieure de la panse d'un vase Dr. 37. à décor libre d'animaux (ours, lapin) et de rosettes (45 x 6). SINZIG REMAGEN, deuxième moitié du IIe siècle (Oswald).
- 20. [...] ANI F. Villa de la Pinsonne, zone B, 1974.  
Empreinte rectangulaire incomplète sur fond interne d'un vase indéterminé. LEZOUX. Couche du IIe siècle.



21

- 21. VVIII Temple B, salle Ib II, 1977.  
Empreinte rectangulaire sur fond interne d'un vase indéterminé. LEZOUX ? Couche Auguste-Néron.

-----  
Marque anépigraphie



22

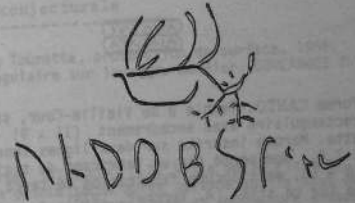
- 22. ROSETTE à huit pétales. Temple A, remblai intérieur, 1976.  
Estampille sur fond interne d'un vase Herm. 8 de très petite taille.  
Pâte rouge granuleuse.

-----  
Graffiti

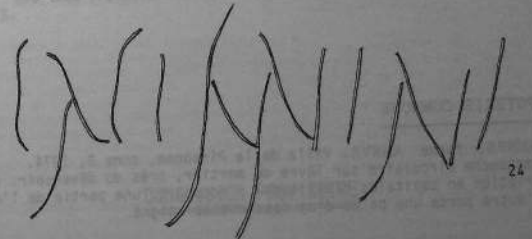
- 23. ALDOBSI F (?). La Sauterelle, 1976.

Inscription exécutée à la pointe sèche, avant cuisson, en écriture cursive, sur fond externe d'un grand vase de forme indéterminée. Bien que le trait soit très profond la lecture de la fin du mot est conjecturale. L'inscription est surmontée d'un cerf courant, réalisé de la même manière, mais inversé. Le sexe est nettement indiqué et cette insistance confirme la fonction symbolique de cet animal étroitement associé, chez les Gaulois, à Cernunnos, dieu d'Abondance et de Fécondité. Il existe de nombreux témoignages de ce culte dans le centre de la France. Potier inconnu, de la Gaule du Sud. Aucun contexte chronologique.

23



- 24. CACINVINI, Villa de la Pinsonne, 1967.  
Inscription exécutée à la pointe sèche après cuisson sur fond interne d'une assiette (Ø 31 cm), en lettres cursives de grande taille. HL : 30 mm en moyenne.



24

- 25. SIRIV. Temple B de Vieille-Cour, salle Ib II, 1978.  
Inscription à la pointe sèche sur la face externe de la panse d'un vase de forme indéterminée, après cuisson. HL : 20. Le second I est conjectural (un léger empattement fait penser à un A). Couche Auguste-Néron.



25



II. TERRA NIGRA

- 26. ANEXTIA, forme AVOT M/AINIXTA. La Sauterelle, années 60. Cartouche rectangulaire avec encadrement (19 x 8) sur fond externe d'un vase ovoïde en terre gris clair à revêtement gris foncé à l'extérieur et rouge vif à l'intérieur. Marque inscrite sur deux lignes superposées. HL : 2. (Nom porté par un fabricant de sigillée de la GAULE DU SUD, période CLAUDE-NERON). Nb. l'origine gauloise du potier semble bien attestée par le mot celtique AVOT (=latin FECIT). Cf. Plouhinec, n° 9.



26

- 27. CANTVS, forme CANTO. Temple B de Vieille-Cour, salle Ib II, 1977. Cartouche rectangulaire avec encadrement (11 x 9) sur fond interne d'une assiette. Marque inscrite sur deux lignes superposées et inversées. HL : 2,5. Nom porté par un fabricant de sigillée de LA GRAUFESENQUE, 10 - 55, mais aucune fabrication de terra nigra n'a encore été signalée sur ce site (A. Verhnet, 1978).



27

III. POTERIE COMMUNE

- 28. ANNVS, forme ANNVS. Villa de la Pinsonne, zone B, 1974. Cartouche circulaire sur lèvre de mortier, près du déversoir. L'inscription en capitales classiques, n'occupe qu'une partie de l'espace, l'autre porte une palme d'un dessin très soigné.



28

- 29. IANVARIS, forme IANVAR OF. Temple de Vieille-Cour, fin du XIXe s. Empreinte rectangulaire sur lèvre de mortier. COULANGES, IIe siècle. Nb. cité par P. Galliou, *AeB* n° 15, p. 15.
- 30. NITIOGENVS, forme NITIOGENIO. Temple de Vieille-Cour, XIXe s. Empreinte sur lèvre de mortier. COULANGES, IIe siècle. Nb. Cité par P. Galliou, *AeB* n° 15, p. 15.

- 31. OCENVVS, forme OCENV [...]. La Tourette, prospection de surface, 1966. Empreinte rectangulaire sur lèvre de mortier. COULANGES ?



31

Marque de lecture conjecturale

- 32. VLL [...]. La Tourette, prospection de surface, 1966. Empreinte rectangulaire sur lèvre du mortier. COULANGES ?

Graffiti

- 33. DIORATVS, forme DIORATV [...]. Villa de la Pinsonne, 1969. Inscription à la pointe sèche après cuisson sur le haut de la panse d'une cruche beige clair à deux anses et embouchure évasée. Couche AUGUSTE-NERON.
- 34. OLVX, forme OLVX. Villa de la Pinsonne, salle E, 1975. Inscription à la pointe sèche après cuisson sur fond externe d'une cruche à pâte brune et large fond. Couche du début du Ier siècle ap. J.-C. Nb. comme pour le vase précédent, on peut se demander si ce nom désigne le potier, ou plutôt son propriétaire ou un commerçant local. Le nom OLVX est très probablement la transcription celtique du nom latin AVLVS.

CONCLUSION PROVISOIRE

Une rapide étude des centres d'exportation permet d'établir leur relative variété : Gaule du Sud (sigillée de la Graufesenque et de Montans), Gaule du Centre (sigillée de Lezoux et mortiers de Coulanges), Gaule de l'Est (Sinzig) et peut-être Italie du Sud. D'autres ateliers, plus difficiles à localiser, sont aussi attestés.

Les ateliers de Lezoux et du Centre (6 exemplaires certains) et surtout ceux de la Graufesenque et satellites (16 exemplaires) sont de loin les plus représentés, et leur distribution chronologique est remarquablement différenciée : la quasi totalité des sigillées du Sud a été importée à Mauves entre 40 et 80, tandis que la production du Centre n'envahit le marché que durant la seconde moitié du IIe siècle. L'évolution des circuits commerciaux est ainsi bien attestée dans cette région occidentale de l'Empire.

INDEX DES NOMS

SIGILLEE

ADVOCISVS  
ARTIVS  
CACVINVS  
CELADVS  
CINTVSMVS  
CRISPINVS  
FELIX  
FORMOSVS  
LIBERTVS  
LICINVS  
MOMMO  
PASSIENVS  
RECVSSVS  
SILVINVS  
SVAIVS  
TERTIVS  
VOLVS

Graffiti

ALDORSVS  
CACVINVS

TERRA NIGRA

ANEXTIA  
CANTVS

CERAMIQUE COMMUNE

ANNVS  
IANVARIS  
NITTOGENVS  
OCENVS

Graffiti

DIORATVS  
OLVX

BIBLIOGRAPHIE

Dossiers de l'Archéologie, n° 6 et 9 (1974-1975), Céramique gallo-romaine et potiers gaulois.  
DURAND-LEFEBVRE M., Etude sur les vases de Montans du Musée Saint-Raymond de Toulouse.  
GALLIOU P., Pelves en céramique commune importés en Armorique, Archéologie en Bretagne, n° 15, 1977, p. 11-18.  
HOFFMANN B., Catalogue des estampilles sur vaisselle sigillée. (Notices techniques du YCF, n° 21 et 22).  
LASFARGUES et VERTET, Estampilles sur sigillée lisse de l'atelier augustéen de la Muette à Lyon, Figlina, n° 1, 1976, Centre de Recherches Céramologiques de Lyon.  
OSWALD, Index des estampilles de potiers sur terre sigillée. Nouvelle édition, 1964.  
FLOUHINEC A., Marques de potiers gallo-romains découverts à Rezé et dans le lit de la Loire, Annales de Bretagne, t. LXXIII, 1966.  
SAGET Y., Le site gallo-romain de Mauves-sur-Loire, Actualités et Perspectives des Pays de La Loire, n° 3, 1972.  
VERHNET A., Notes sur la terre sigillée de La Graufesenque, Millau, 1975.

UNE MAISON  
AUX MEUBLES DE PIERRE  
DANS LES MONTS D'ARREE

par Gwyn MEIRION-JONES  
(City of London Polytechnic)

I., LA MAISON DE LOQUEFFRET (FINISTERE)  
DANS LE CONTEXTE BRETON

Au cours de ses voyages archéologiques à travers le Finistère pendant la dernière décennie du XIXe siècle, Du Chatellier fit des fouilles dans la commune de Loqueffret où il remarqua une maison dont les meubles étaient en pierre. Ses observations, fort intéressantes, méritent un commentaire :

Les habitants actuels de ce lieu sauvage sont bien les descendants de ceux dont nous venons de troubler les sépultures. Surpris dans nos travaux par une violente tempête de neige, nous fûmes obligés, pour déjeuner, de nous réfugier dans une cahute que nous apercevions à cent cinquante ou deux cents mètres du lieu de nos fouilles. Quel ne fut pas notre étonnement, quand nous y eûmes pénétré, de nous trouver dans une habitation de l'époque de la pierre.

Le lit est fait de grandes pierres plantées de champ en terre entourant un rectangle rempli de paille sur laquelle sont jetées quelques loques. La couchette du père, la mère et les trois enfants de champ en terre ; dessus, deux pierres posées de champ en terre, une dalle. L'armoire est un coffre adossé au lit, fait de trois pierres posées de champ en terre pour trois côtés, la quatrième étant une des pierres du lit ; une cinquième pierre posée dessus forme ce buffet dans lequel on met le pain et quelques vêtements. Sur la table restent

Les titres et inter-titres sont de la rédaction.

les ustensiles de ménage et le lait d'une vache qui couche dans le même logis que les gens. La femme, à laquelle nous donnâmes quelques fruits, n'en mangeait pas ; L'un des enfants ne voulait pas manger de viande. L'existence des habitants actuels du plateau de Nourahou ne doit pas être sensiblement différente de celle des populations préhistoriques qui y ont laissé leurs monuments (Du Chatellier, 1897, 55-56).

LA MAISON LONGUE

Ce que Du Chatellier venait de visiter par hasard était une maison longue, c'est-à-dire une habitation où les gens et les bêtes sont logés sous le même toit, aux extrémités d'un bâtiment rectangulaire, sans aile, auquel on accède par une porte latérale unique. Ce type de maison était très répandu au Moyen-Âge dans les Îles Britanniques et se rencontrait encore au début de ce siècle sur les franges atlantiques de l'Irlande et de l'Ecosse. Le plan primitif de la maison longue ne comportait pas de séparation entre les gens et les bêtes mais il évolua peu à peu : on construisit tout d'abord une demi-cloison puis une cloison pleine qui isolaient de la pièce commune l'extrémité servant d'étable. Une porte découpée dans la cloison permettait d'accéder directement de la pièce d'habitation à l'étable. En Bretagne, à la fin du dix-neuvième siècle, de nombreuses maisons longues étaient encore "ouvertes" bien que l'on se soit mis à construire de plus en plus de cloisons à partir de 1850. Au milieu du vingtième siècle ne subsistaient que de rares maisons longues à plan "ouvert" : on peut citer celle de Talforest en Plumelin (Meirion-Jones, 1973a, 1973b, 1978). Un bon exemple de maison longue à plan "ouvert"

et coupée par une demi-cloison se voyait encore en 1956 dans le pays de Guérande (Gauthier, 1956 46).

HABITUELLE EN BRETAGNE, . . .

La Bretagne est sans aucun doute une région où a fleuri une remarquable architecture provinciale ; mais nous possédons de nombreux témoignages de la survivance en plein XIXe siècle de conditions de logement misérables et la pauvreté de cette habitation que nous décrit Du Châtelier ne doit nullement nous surprendre (Meirion-Jones, 1976, 1977). La grande majorité des bâtiments ruraux qui ont été préservés dans la province de Bretagne datent des XVIIe-XIXe siècles, mais les maisons "permanentes" les plus anciennes, de plan rectangulaire, remontent pour la plupart à la fin du XVIIe siècle. Peu de maisons médiévales ont survécu, à l'exception de quelques manoirs. Nous connaissons, grâce aux fouilles, le plan de maisons rectangulaires et ovales datant du Moyen-Âge ; quant à la pièce unique à plan "ouvert" et à foyer central nous la connaissons aussi grâce aux fouilles et à un très petit nombre d'exemples encore debout aujourd'hui. Des habitations à foyer ouvert, avec ou sans trou dans le toit pour laisser passer la fumée, se voyaient encore au début de ce siècle, témoignages vivants du conservatisme breton et de la persistance des traditions (Meirion-Jones, 1978).

JUSQU'AU XIXE SIECLE

L'on peut discerner, à l'intérieur de bâtiments datables des XVIIe-XVIIIe et XIXe siècles diverses périodes de reconstruction, qui varient selon le moment et l'endroit. Les bâtiments à pièce unique étaient réservés aux plus pauvres. Ceux qui possédaient du bétail, une vache, un cochon et quelques poules occupaient des maisons longues, sans qu'il y ait au départ de séparation entre les bêtes et les gens ; l'insertion d'une cloison médiane en transformait le plan. Ainsi, jusqu'à une période peu éloignée de nous, la majeure partie de la population vivait, faisait la cuisine, mangeait et dormait dans une pièce unique. Ce ne fut qu'au XIXe siècle que la mode se répandit, dans les campagnes bretonnes, de construire des maisons à deux pièces et ce progrès se heurta à de fortes résistances. De nombreuses familles bretonnes continuèrent à vivre dans une seule pièce et ce, fort avant dans le XXe siècle (Meirion-Jones, 1977). La transition entre les habitations des paysans du Moyen-Âge, souvent pauvres et temporaires et les maisons traditionnelles de type "permanent" s'étala dans le temps, avec des variantes selon l'endroit et le moment.

UN MOBILIER PAUVRE

Bien que nous puissions être surpris de découvrir que ce mobilier de maison paysanne est fait de pierre, il n'y a rien d'étonnant à ce qu'il ne comprenne que si peu d'éléments, un lit, un coffre et une table. L'examen des inventaires de successions montre que, même dans les fermes prospères des XVIIIe et XIXe siècles, les biens matériels étaient relativement rares et que le mobilier se réduisait à un petit nombre d'éléments traditionnels : lits-clos, armoires, tables, bancs, buffets. Ces derniers étaient d'habitude faits de bois et comme un grand nombre d'entre eux peuvent encore se voir aujourd'hui dans les maisons bretonnes, il n'est guère utile de les décrire plus avant. On doit cependant noter que les mobiliers de bois les plus anciens, provenant de maisons paysannes, datent pour la plupart du XVIIe siècle. Alors que nous possédons une masse de renseignements sur le mobilier des couches supérieures de la société pendant le Moyen-Âge, nous ne savons que peu de choses des biens matériels des couches moyennes et inférieures de la société rurale. Les inventaires de succession, qui semblent pour la plupart porter sur les biens des paysans les plus aisés des XVIIIe et XIXe siècles, montrent que même à ces niveaux, les biens matériels étaient relativement peu nombreux (Meirion-Jones, 1977). Ainsi Pierre Danaïs, de Pontchâteau, ne possédait-il en 1830, à l'exception de "ses hardes", qu'un lit à rideaux, une bassine, deux draps, un coffre, un vesselier, une marmite, une fourche, une pelle, une faux, enclume, marceau et gré, une vache et un veau. Bien que Pierre Danaïs fut sans aucun doute pauvre si l'on compare son inventaire à d'autres, il est probable qu'il n'était pas parmi les plus pauvres de la communauté paysanne dont les richesses — ou plutôt leur absence — n'ont jamais été inventoriées (Meirion-Jones, 1977, I, 446).

DES CONDITIONS DE VIE MISERABLES

Au XIXe siècle, les rapports de Comités d'Hygiène montrent de façon précise à quel point certains pouvaient être pauvres. Beaucoup de familles les plus démunies devaient dormir sur de la paille répandue sur le sol ou sur des matelas posés sur la terre battue, sans grand chose pour les recouvrir. Les plaintes répétées, venant de toutes les parties de la Bretagne, montrent que le spectacle qu'observa Du Châtelier à Loqueffret n'était certainement pas unique en son genre. Des milliers de foyers devaient être tout aussi pauvres. Les commentateurs insistent souvent sur le manque de vêtements (Meirion-Jones, 1977, I, 458). La nourriture était, elle aussi, frugale et comportait surtout

des céréales. La plupart des paysans ne mangeaient de la viande que de temps à autre. Les rapports des Comités d'Hygiène mentionnent très fréquemment des plaintes de médecins sur la piètre qualité de la nourriture (Meirion-Jones, 1977, I, 392-403) et nous montrent que la consommation régulière de viande ne devint pas une habitude, surtout dans l'Ouest, avant le milieu de ce siècle. Ce dernier fait, venant s'ajouter à une timidité naturelle, pourrait expliquer le peu d'empressement que montra la famille de Loqueffret à consommer la nourriture offerte par Du Châtelier.

LA DEMEURE D'UN SABOTIER DU XIXE SIECLE

On peut trouver quelques indications sur le mobilier des maisons les plus pauvres dans les écrits des voyageurs du XIXe siècle qui visitèrent et décrivent les habitations des sabotiers et autres travailleurs des bois. Vallex (1905, 271) dit des maisons des sabotiers que "les cabanes d'habitation contiennent généralement quelques meubles et des lits faits de grosses branches non travaillées. Le Braz (1905, 183) décrit l'habitation d'un sabotier dans la forêt de Portgault :

*Ronde, ventrée, amincie seulement en haut, la hutte, avec ses cloisons de branchages et de genêts entrelacés, semblait moins une cabane humaine qu'une ruche énorme disposée au bord de la sente pour recevoir un essaim géant... Il y régnait, en effet, une chaleur d'été, une odeur égale et douce, entretenue par un feu de copeaux à flammes courtes, qui brûlait au beau milieu de la pièce, sur un âtre circulaire, sorte de maçonnerie primitive, fait de pierres brutes et d'un peu d'argile délayée. On ne voyait d'abord que ce feu, trouvant de son état les grandes ombres flottantes d'alentour. Puis, les yeux s'habituant à cette demi-obscurité, des détails surgissent : trois piliers de bois à peine dégrossis soutiennent l'étrange bâtiment ; une planchette fixée à l'un des deux supportait une statuette en bois... Le reste de l'ameublement se composait d'un lourd bahut sur lequel trônait pour l'instant une marmite ; d'un dressoir aux montants disjoint, garni d'une assiette d'écuelles de terre ; d'une cage où dormait une posture hébraïque un hibou approvoisé ; et de quatre ou cinq escabeaux creusés au fer rouge dans des troncs de chênes.*

*Je cherchais du regard les lits : le sabotier me montra une rangée de piquets plantés dans le sol et que des ramilles de bouleau, entassées comme des câbles, recelaient entre eux. C'étaient les bordures des couchettes. Quant aux couchettes elles-mêmes, rien de plus agréable, en vérité, des jonchées de fougères séchées en guise de somniers et des couvertes de balles de seigle pour matelas [1].*

Ce ne sont pas les lits les plus moelleux qui donnent les meilleurs rêves, prononça notre hôte en son parler sentencieux... Et puis, ajouta-t-il, on repose ici veillé par les astres. Il nous indiquait, du doigt, au-dessus de nos têtes, une ouverture blanche ménagée dans la coupole de la hutte pour laisser passage à la lumière, et où s'inscrivaient un van de cuir noirci, un champ d'azur sombre semé de froides lucioles d'étoiles (Le Braz, 1905, 183).

EN 1940 ENCORE, A PLUMELIN (MORBIHAN)

Cambry (1799, 33) décrit les maisons du Finistère comme possédant un mobilier consistant en des lits clos disposés de chaque côté de l'âtre, une table, deux bancs et pas grand-chose d'autre. On peut comparer ces descriptions à celles du mobilier de trois maisons de Plumelin inventoriées par l'Enquête d'architecture rurale pendant la seconde guerre mondiale. Deux d'entre elles étaient des maisons longues à plan "ouvert", situées à Talforest. Celle qui avait conservé son foyer ouvert avait trois lits, deux tables, une pendule et trois petites armoires. Dans l'autre se voyaient trois lits dont deux étaient disposés symétriquement par rapport au foyer, lui-même situé contre le pignon le plus haut. L'un de ces lits possédait un coffre servant aussi de siège près du feu. Devant l'autre lit se trouvait un banc simple. Une table et deux bancs étaient perpendiculaires à la fenêtre, position traditionnelle en Basse-Bretagne ; s'y ajoutaient trois armoires, un banc-clos et une pendule. La minuscule maison à pièce unique de Kerspec est un excellent exemple d'habitation d'une famille pauvre ne possédant pas de bétail. Il n'y a ni fenêtre ni trou dans le toit pour permettre à la fumée de s'échapper. La fumée provenant du foyer ouvert, situé au centre de la pièce devait se glisser par la porte ou à travers le chaume. La maison était meublée de deux lits-clos, d'un troisième lit et de trois coffres, deux petits bancs étant disposés de chaque côté de l'âtre. L'absence de table est remarquable. Le plan de ces maisons a été donné dans une publication antérieure (Meirion-Jones, 1978).

C'est à la lumière de ces renseignements sur la manière dont les maisons des plus pauvres étaient équipées au XIXe et au XXe siècle qu'il faut juger le mobilier des maisons paysannes tant au Moyen-Âge que dans la préhistoire. Ainsi pourrait-on considérer comme presque normale chez une famille pauvre de la fin du XIXe siècle la misère de la maison que Du Châtelier découvrit à Loqueffret. Par ailleurs les habitants de cette chaumière étaient assez riches pour posséder quelques animaux. Ce qui est plus surprenant c'est que le mobilier est fait de pierre plutôt que de bois. Ceci est sans doute le premier et le seul exemple connu en Bretagne

d'un lit et d'un coffre construits en pierre.

### II./ L'ETABLISSEMENT DE SKARA BRAE (ILES ORCADES, ECOSSE)

On doit se tourner, pour rencontrer des exemples semblables, vers une autre région de l'Europe de l'Ouest. Un remarquable établissement fut fouillé en 1928-30 à Skara Brae dans les Iles Orkney : il consista en un essaim de huttes indépendantes reliées par des galeries couvertes ou par des allées et qui fut attribué au Néolithique. Les habitants de ce village étaient essentiellement des pasteurs en ce sens qu'ils vivaient en bonne partie de leurs troupeaux de vaches et de moutons (Childe, 1931, 1950). Des fouilles récentes ont permis de préciser et d'élaborer les premiers rapports de fouilles (Clarke, 1976).

#### DES HUTTES DE PIERRE

Les huttes sont construites en dalles épaisses maison on y rencontre aussi, à l'occasion, des plaques de grès plus minces. On avait souvent choisi un schiste à strates minces, ressemblant à de l'ardoise pour construire les toitures et les sols. Les murs sont tous appareillés sans mortier, les interstices étant probablement bouchés à l'aide d'argile ou d'ordures diverses. Les faces externes des murs étaient enduites d'une couche épaisse d'argile. Les huttes étaient de plan grossièrement rectangulaire, avec des coins arrondis. Leur taille varie de 6,40 mètres sur 6,10 mètres à 4,30 mètres sur 4 mètres ; les murs s'élevant parfois jusqu'à deux mètres ; ces derniers, surtout dans les coins, s'incurvent vers l'intérieur, en encorbellement. Il est toutefois peu probable que cet encorbellement ait été prolongé au point que la pièce toute entière ait été couverte d'un toit en ruche, le centre étant sans doute toujours évité pour offrir un passage suffisant à la fumée. L'accès à plusieurs de ces huttes se fait par des passages ressemblant à des tunnels, de moins de 1,20 m de haut, qui percent l'épaisseur des murs. Les jambages et les pierres de seuil entourent un passage très resserré, qui n'a en moyenne que 1,10 mètre de haut sur 0,60 mètre de large. Au centre de chaque hutte se trouve un foyer entouré de quatre pierres formant bordure, et de chaque côté du foyer se voient

des structures, ressemblant à des enclos, formées de dalles de pierre posées de chant et qui s'appuient sur les murs. Celui qui se trouve à droite est toujours le plus grand, les dimensions variant entre 2 mètres sur 1 mètre et 1,50 mètre sur 0,80 mètre. On ne peut douter que ces enclos soient des lits et qu'ils ressemblent de fort près à ceux décrits plus haut par Du Chabailier. Ces lits étaient probablement garnis de bottes de bruyère. Les paysans norvégiens, jusqu'au début de ce siècle, utilisaient des lits semblables, fixés au sol eux-aussi, mais constitués de planches de bois.

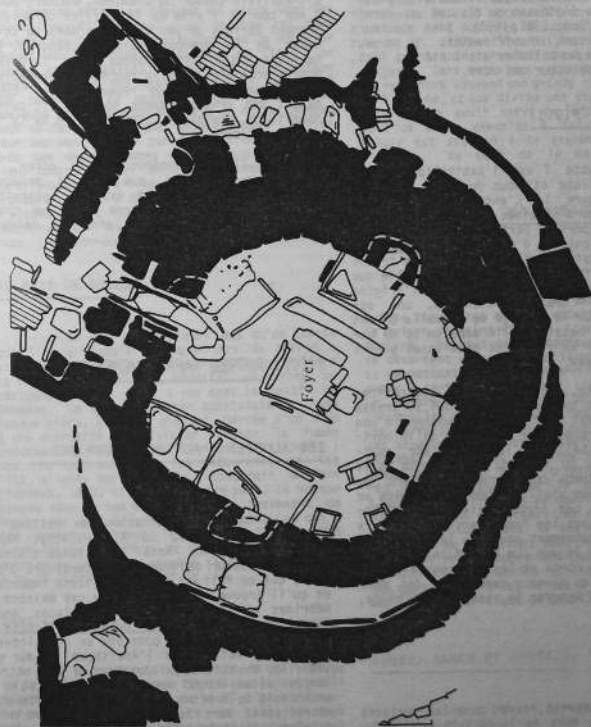
#### UN MOBILIER EN PIERRE : DES LITS...

A chaque coin du lit se dressent les restes d'un orthostat, de taille élevée et de faible diamètre. Il pourrait s'agir de colonnes de lits, servant à supporter un baldaquin semblable à ceux que l'on voyait dans les *Black-houses* des Hébrides au XIXe siècle. Juste au-dessus du lit, une ou deux niches s'enfoncent souvent dans les murs : elles devaient servir à abriter les biens personnels des habitants ou les ustensiles de petite taille.

Le bord supérieur de l'avant de la dalle qui ferme chacun des lits est usé : il semble avoir servi de siège aux habitants qui s'installaient devant le feu. Par ailleurs l'espace qui sépare le lit du foyer a livré des outils et des produits à demi finis, montrant ainsi qu'il s'agissait d'une zone de travail. On rencontre aussi des enclos semblables aux lits contre le mur de façade, à gauche de la porte d'entrée, et dans un des coins. Les premiers ont pu servir de lits, mais ceux qui se trouvent dans les coins sont généralement dallés d'ardoises à un niveau relativement supérieur à celui du sol des huttes. Dans chaque hutte, contre le mur du fond, se dresse une curieuse armoire de pierre, généralement à deux étages, dont l'avant est supporté par trois "pieds" en pierre. Il doit s'agir de vaisseliers.

#### DES COFFRES...

Dans l'un des coins de chaque hutte, enfoncés dans le sol, se trouvent au moins trois petits coffres ou cistes, formés de dalles de pierres, aux joints soigneusement lutés d'argile, comme pour les rendre étanches. Il est possible, en effet, que l'un ou plusieurs d'entre eux aient servi de réservoirs à eau, mais il est plus probable qu'il s'agissait là de réservoirs à patelles où l'on faisait tremper ces dernières afin de les attendrir et de les utiliser comme appât pour la pêche (Clarke, 1976, 22). Du point de



(D'après V. G. Childe, 1931)

HUT 7, SKARA BRAE, ORKNEY

Fig. 1



vue de la construction, ces coffres ne devaient guère différer de celui de Loqueffret. S'ouvrant dans chaque hutte, une ou plusieurs cellules s'enfoncent dans l'intérieur des murs. Certaines de celles-ci sont en forme de ruche, ayant 1,20 mètre de diamètre et la même hauteur au centre. Dans d'autres cas il s'agit de passages en cul-de-sac au toit plat. Ces derniers ont pu être destinés à de multiples usages et certains possèdent des drains indiquant qu'ils ont pu servir de latrines (Childe, 1931, 1950). Bien que leurs dimensions semblent insuffisantes, il se peut que certaines de ces cellules aient été des lits, inclus dans l'épaisseur des murs.

LA HUTTE N°7 (FIG.1)

La hutte 7 est l'habitation la plus achevée du village et nous donnons le plan dans notre figure 1. L'entrée est dallée et revêtue de dalles d'ardoises et l'on accède à la fermeture de la porte à partir de la cellule qui s'ouvre sur le passage 5 et non sur l'intérieur de la hutte. Juste derrière le foyer se trouve un bloc de pierre cubique. La longue dalle que l'on voit à gauche du foyer devait à l'origine être un pilier. A droite de l'entrée, une estrade fermée, sur le dallage de laquelle on mit un jour un grand bassin taillé dans un os de bœuf, un mortier en pierre et deux vases pleins d'ossements animaux.

Les lits, le vaisselier, les coffres et les niches sont typiques. Le mur qui se dresse derrière le lit est partiellement recouvert d'une dalle mince qui repose sur une autre dalle horizontale, faisant saillie à la base du mur, exactement au niveau du fond du lit. Cette dalle recouvrait une tombe dans laquelle gisaient les squelettes de deux vieilles femmes inhumées en position foetale. Les corps avaient été délibérément enterrés sous les fondations du mur de la hutte, très certainement pour que leurs esprits aident à soutenir le mur. Le massif de maçonnerie à gauche de la porte et les nombreux alvéoles rencontrés dans les niveaux supérieurs des murs devaient servir à appuyer la charpente (Childe, 1950).

PAS DE TABLE !

L'on remarque, tant dans les maisons de Skara Brae que dans celle de Karspeck, l'absence d'une table (voir plus haut). La table sert essentiellement à travailler et l'auteur de cet article est d'avis que ce meuble ne fut introduit que tardivement dans le mobilier, après les lits, les coffres et les bancs. On peut appuyer cette théorie sur le fait que, dans

certaines parties de la Bretagne, l'on avait coutume de quitter la table pour manger la bouillie qui était puisée directement dans la marmite commune. Jusqu'en 1946, dans la commune de Poullaouen, entre Huelgoat et Carhaix, la bouillie d'avoine se consommait en commun dans le chaudron placé sur son trépied au centre de la salle commune au sol de terre battue. La famille s'installait autour du chaudron, chacun y puisant à son tour à l'aide de la cuiller de bois, et prenant parfois un peu de beurre dans sa cuiller avant de la tremper dans le chaudron. Cette habitude était fort répandue avant la première guerre mondiale et elle représente probablement une longue habitude de repas pris en commun, datant des premiers temps où l'on fit cuire la nourriture, bien avant l'introduction de la table dans la maison.

Il est intéressant de noter, à la lumière de ces faits, que dans la maison de Loqueffret, les habitants avaient construit une table en plaçant une pierre plate en travers de deux montants, formant ainsi un doïmen en miniature.

III.//. AUTRES RAPPROCHEMENTS...

DES ALCOVES : AUX ILES HEBRIDES...

Dans sa description des maisons des Hébrides, au milieu du XIXe siècle, Thomas (Thomas, 1870, 153) note l'existence d'alcoves dans l'épaisseur des murs : il considère d'ailleurs que ce fait est de la plus haute importance et qu'il prouve la parenté entre ces maisons des Hébrides et les plus anciennes maisons encore debout dans le Nord et l'Ouest de l'Ecosse. Le *omb* qu'il nous décrit consiste en une alcôve en cul-de-four bûte dans l'épaisseur du mur et à laquelle on accède par un trou de 0,45 mètre de largeur situé à 0,60 mètre du niveau du sol. Le *omb* avait 0,75 mètre au niveau de la tête et se rétrécissait vers les pieds. De section triangulaire, il était suffisamment haut du côté de la tête du lit pour qu'une personne puisse s'y asseoir à l'aise, le plafond, constitué d'une série de linteaux, descendant en forte pente vers les pieds. On rencontre aussi des plafonds en encorbellement et d'autres constitués moitié d'une voûte en encorbellement, moitié de linteaux.

EN ECOSSE, A LEWIS, AUX ORCADES...

Les châlits de bois ne sont apparus dans l'Ouest de l'Ecosse qu'assez tard dans le XIXe siècle. Dans les maisons les plus anciennes de Lewis, les lits étaient constitués de cellules en forme de bote, au plafond en pente vers les pieds, appuyés aux murs. Les maisons les plus pauvres des Orkney ne contenaient qu'un mobilier réduit où l'on notait l'absence de lits, de tables et de chaises. Le sol de terre battue servait à tous ces usages. Le seul "mobilier" que possédait le paysan moyen consistait en quelques écuelles pour son lait et en un tonneau pour sa farine. Les niches creusées dans l'épaisseur des murs étaient par contre fréquentes. Le *omb* que décrit Thomas permet sans doute de mieux comprendre les cellules creusées dans les murailles de Skara Brae et il semble extrêmement probable qu'il s'agisse là de l'ancêtre de l'alcôve de lit que l'on rencontre encore aujourd'hui sur les franges atlantiques de l'Europe (Meirion-Jones, 1979).

AU PAYS DE GALLES

Il n'y a d'ailleurs pas qu'en Ecosse que l'on a signalé ces mobiliers de pierre : ainsi Pennant, voyageant au Pays de Galles vers la fin du XVIIIe siècle, décrit-il un *hwyfny*, ou résidence d'été, qu'il a vue dans le massif du Snowdon. Ce type de maison consistait en "une longue pièce, basse de plafond, percée d'un trou à une extrémité pour laisser passer la fumée provenant du feu. Le mobilier est très simple : des pierres remplaçant les tabourets, et les lits, alignés sur les côtés, sont fait de foin (Pennant, 1883, II, 325). D'autre part, la maison connue sous le nom de *Llainfadyr*, provenant de *Rhostryfan* dans le comté de Caernarvon, et qui a été reconstruite dans le Welsh Folk Museum à Saint-Fagans au Pays de Galles, possède une estrade ou une large étagère faite d'ardoise qui a pu, à l'origine, servir de lit.

DANS LES MURS, DES NICHES...

Il est certain par ailleurs que l'usage de la pierre n'était pas limité aux objets mobiliers et nous possédons de plus en plus de renseignements, en provenance de tous les pays atlantiques, sur des structures incorporées aux murs. Les niches, par exemple, se voient dans toutes les maisons traditionnelles des Iles Britanniques et de l'Ouest de la France. On en rencontre dans presque toutes les maisons bretonnes traditionnelles. Une ou deux d'entre elles sont creusées dans le fond de la cheminée et

servaient à ranger les produits qui devaient être gardés au sec, le sel par exemple. La niche qui se trouve à droite de la cheminée était réservée au maître de maison qui y conservait souvent sa pipe et son tabac. D'autres niches sont placées à des endroits stratégiques de la salle commune et de l'étable. Ces petites niches ont généralement 0,25-0,30 mètre de côté et sont profondes de 0,20 mètre. D'autres niches, plus vastes, sont équipées de portes, comme des placards et, offrant une meilleure protection à leur contenu, servaient peut-être de garde-mangers. Dans certaines parties de la Bretagne on rencontre souvent une grande niche située près de l'entrée, et que divise une étagère de pierre. Elle semble avoir servi de latrine et l'on en voit de beaux exemples à Saint-Rivoal où un saloir est associé à ce système, tout près de l'entrée, du côté de la maison réservée à l'étable.

DES CONDUITS... DES ANNEAUX...

DES CHARNIERS

L'on rencontre de temps à autre deux autres structures qui se voient d'ailleurs dans la maison de Saint-Rivoal. L'une est un conduit incliné, partant de l'intérieur de la maison et se déversant dans l'auge de la porcherie adjacente et permettant ainsi de nourrir les porcs sans avoir à sortir de chez soi. L'autre consiste en intervalles réguliers dans les murs de l'étable (et parfois aussi à l'extérieur de la maison) : ces anneaux sont constitués de plaques de schiste percées, et on les rencontre fréquemment, à la place des anneaux de fer traditionnels, dans les régions schisteuses de la Bretagne. Il faut ajouter à ces éléments de mobilier en pierre que nous venons de présenter, les charniers de pierre, placés soit dans la salle commune soit à l'arrière de la maison, sous les escaliers : ces objets se voient encore dans des fermes récentes. Il arrive aussi qu'ils soient incorporés dans les murs, comme c'est le cas à Saint-Rivoal où à Laz (ce dernier étant un excellent exemple).

AUGES, BANCS ET APOTZES...

Les auges se trouvaient partout, sur trois fois, et jusqu'à la révolution agricole des vingt dernières années il était normal de voir des auges de pierre tant à l'extérieur qu'à l'intérieur des maisons. Ces auges servaient à nourrir et abreuver les animaux ou à piler l'ajonc. On en voit des quantités dans les cours des actuels.

Le contraste est net entre ces solides auge de pierre, que l'on se passait de génération à génération et le primitif mobilier de bois de la maison des sabotiers (cf. plus haut).

Le banc de pierre taillé dans le mur du pignon offre un autre exemple de mobilier de pierre : il se situe à l'intérieur de la maison, à proximité du foyer et se rencontre souvent dans ces maisons du Nord-Finistère qui sont pourvues d'un *aposez*, structure permettant de loger une table. Ces tables sont normalement pourvues de deux bancs, l'un étant souvent le banc-coffre d'un lit clos que l'on avait placé dans l'*aposez* et l'autre le banc de pierre mentionné ci-dessus, que l'on rencontre très fréquemment dans les Monts d'Arrée : on peut en voir un bon exemple dans la maison de Saint-Rivoal.

On pourrait même d'ailleurs considérer l'*aposez* lui-même comme un exemple de mobilier de pierre inclus dans l'habitation.

Il est probable que ces "avancées" si caractéristiques des maisons traditionnelles le long des côtes atlantiques de l'Europe proviennent d'une évolution de ces niches murales et de ces cellules incorporées dans l'épaisseur des murs.

LE LIT-ALCOVE

Un autre trait, fréquent dans certaines parties de l'Europe de l'Ouest et que l'on vient aussi de signaler en Bretagne, est le lit-alcove, renforcement dans le mur latéral de la maison, en général à côté du pignon où se trouve le foyer, et qui est conçu pour recevoir un lit (et parfois d'autres meubles). Cette structure est très répandue dans le Nord-Ouest de l'Irlande où elle est parfaitement élaborée. (Evans, 1942, 60 ; 1957, 69 ; McCourt, 1956 ; O Danachair, 1955-56) mais on la retrouve aussi dans certaines parties du sud du Pays de Galles, en Cosse, en Angleterre et dans d'autres pays européens. En Bretagne, ces lits-alcôves se voient surtout dans le pays de Lannion (Meirion-Jones, 1979).

Dans certains des exemples irlandais, une saillie du mur du fond de l'alcove remplace les pieds du lit. Nous avons identifié en Bretagne cinq types différents de lits-alcôves :

- Le lit-alcove possédant son propre toit d'ardoises ou de tuiles ou dont le toit continue celui de la maison principale.
- Le lit-alcove ressemblant extérieurement à un contrefort, avec un toit voûté ou en encorbellement.

rement à un contrefort, avec un toit voûté ou en encorbellement.

- Le lit-alcove à deux étages, desservant à la fois le rez-de-chaussée et le premier étage.

- Le lit-alcove englobé dans un ensemble plus vaste, une avancée de la maison par exemple, le tout ayant été élevé en même temps : on trouvera des exemples de ce dernier type à Kervorn-en-Laz et Kar Jagu Bihan-en-l'Île-Grande.

- Le renforcement de lit, c'est-à-dire un renforcement peu profond ne permettant de loger que dix ou vingt centimètres du lit et ne nécessitant pas d'avancée externe du mur (Meirion-Jones, 1979).

Il se peut que l'on doive chercher les ancêtres de l'alcove de lit dans les cellules construites à l'intérieur des murs des maisons primitives décrites par Thomas. Si tel est le cas, il est possible que les cellules incorporées dans les murailles de Skara Brae aient joué le même rôle. On peut en conclure que les avancées ou appentis que l'on rencontre dans de nombreuses régions de l'Ouest de l'Europe sont une extension du primitif mobilier de pierre des époques précédentes. Une maison de Kervorn-en-Laz offre un excellent exemple d'un tel ensemble architectural.

CONCLUSION

Il est bien sûr stupide de dire, comme le fait Du Chatellier, que les habitants de la maison qu'il décrit à Loqueffret sont les descendants directs des peuplades préhistoriques. Nous n'avons pas non plus suffisamment de preuves scientifiques pour conclure qu'il existe une tradition continue dans la fabrication de mobiliers en pierre depuis les Ages de la Pierre jusqu'au XIXe siècle. La description de Du Chatellier est néanmoins un apport précieux qui nous révèle — sans qu'on puisse douter de la véracité de ces dires — qu'en Bretagne, à la fin du XIXe siècle, on connaissait encore les meubles de pierre. On nous répondra sans doute qu'il ne s'agit là que d'un exemple unique, réaction isolée à des conditions de misère extrême, sans lien avec quelque tradition que ce soit. Cette interprétation nous semble cependant fort peu probable si l'on songe aux témoignages nombreux — signalés ci-dessus — nous prouvant qu'à toutes les époques des meubles et des structures de pierre ont été utilisés pour la vie domestique.

Il semblerait donc que ces mobiliers de pierre soient encore une autre facette des traditions populaires de l'Ouest de l'Europe, traditions préservées jusqu'à la fin du XIXe siècle dans des zones reculées des franges atlantiques du continent.

Traduction : P. GALLIQU

[1] - La balle de seigle n'existe pas. Le brax a sans confondu avec balle d'avoine.

UN VASE A CUIRE mis au jour à SAINT-GUEVROC-EN-TREFLEZ\* (Finistère)

par Ann DORNIER (Université de Leicester, Grande-Bretagne)

DESCRIPTION (fig. 1) :

Le pâte :

Elle est dans l'ensemble de couleur gris foncé, avec des zones de teinte chamottés et des inclusions de mica qui lui donnent un aspect argenté et pailleté à la fois. Elle a, de toute évidence, été cuite dans des conditions réductrices.

Nous avons là une production bien cuite, à texture dense, ne présentant pas de coeur de teinte différente. Il est vrai, cependant, que ce dernier a pu être éliminé par la suite, lors de l'utilisation de ce vase à une température suffisante. La surface externe porte des traces de suite.

L'analyse pétrographique a surtout révélé la présence d'inclusions de quartz, jusqu'à 30 mm de longueur. Beaucoup de ces fragments de quartz montrent des signes de tension. On remarque aussi quelques feldspaths du type plagioclase, dont la plupart sont altérés. Tous les fragments de quartz ou de feldspath sont subanguleux ou arrondis. Les fragments de mica (il s'agit probablement de muscovite) sont nombreux et mesurent jusqu'à 2 mm de longueur. Toutes les inclusions mentionnées ci-dessus semblent provenir de l'argile utilisée et rien ne prouve qu'on y ait ajouté un quelconque dégraissant [1].

La forme :

Le vase est de forme trapue : il mesure environ 17 cm de haut, 16,5 cm de diamètre à l'ouverture et 15,5 cm à la base, cette dernière étant sans doute légèrement bulbueuse. La pansé s'incurve légèrement sous l'anse et le rebord effilé est versé extérieurement. L'anse, coudée, est courte et s'attache à la lèvres et à l'"épaulement". L'anse, si l'on considère son profil par rapport à la pansé et à la lèvres, donne l'impression d'être contre-enfoncée.

La surface irrégulière du vase nous indique enfin que ce dernier a été entièrement monté à la main ou bien qu'il a été partiellement monté à la tournette et fini à la main.

Le décor :

Il consiste en bandes, larges de 2 à 3 centimètres, exécutées à la molette d'une manière assez fruste et représentant des losanges irréguliers. A l'intérieur du vase, une bande court à l'intérieur de la lèvres. A l'extérieur, on remarque une bande imprimée sur la surface externe de la lèvres ainsi qu'une autre bande horizontale sur l'"épaulement". L'anse est ornée d'une bande de récurrence de certaines irrégularités dans ce décor nous conduit à penser que le potier a utilisé une molette d'environ 8,5 cm de diamètre.

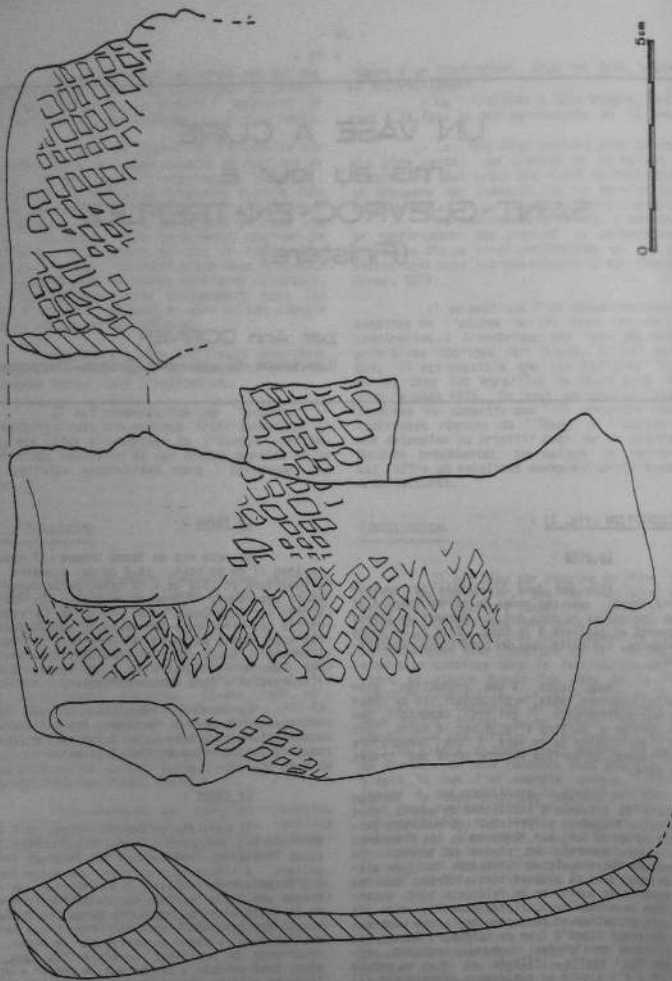


Fig. 1  
Vase de Saint-Guévroc

#### DISCUSSION :

On ne peut guère douter que ce vase ait été fabriqué en Bretagne, bien que nous ne connaissions pas d'exemples strictement comparables. Il est vrai que des vases à cuire munis d'anses ont été mis au jour à Saint-Urnel et qu'ils ont été datés des neuvième-dixième siècles (2) ; mais on ne peut dire si, du point de vue de la forme globale, les vases de Saint-Urnel ressemblent à celui de Saint-Guévroc, car le matériel recueilli est trop fragmentaire pour permettre la reconstitution d'un vase entier. On doit cependant noter que le profil rectilinéaire de l'anse et l'inclinaison de la pansse à proximité de l'anse et juste sous cette dernière rappellent les caractéristiques du vase de Saint-Guévroc.

Il y a néanmoins des différences importantes dans les types de lèvres et les vases de Saint-Urnel ne portant pas de décor. Cela signifie donc que nous devons chercher ailleurs le prototype du vase de Saint-Guévroc.

Il semble que les vases à cuire en céramique munis d'anses n'aient pas été produits en France avant le treizième ou le quatorzième siècle, bien que de futurs trouvailles puissent modifier ou infirmer cette affirmation. Ces vases ont d'ailleurs des anses et un profil d'ensemble sensiblement différents de l'exemplaire de Saint-Guévroc et leur forme globulaire montre qu'il s'agit d'imitations relativement fidèles de prototypes métalliques (3).

Il existe pourtant de frappantes similitudes entre le vase de Saint-Guévroc et certains vases à cuire munis d'anses que l'on rencontre dans le sud de l'Angleterre à la période saxo-romane, c'est à dire entre la fin du IX<sup>e</sup> - X<sup>e</sup> siècle et la fin XII<sup>e</sup>-début XIII<sup>e</sup> siècle : ces similitudes valent la peine d'être étudiées.

Bien que les vases à cuire de forme trapue soient très répandus dans le Sud de la Grande-Bretagne à la période saxo-normande et qu'ils deviennent très communs dans tout le pays à partir du XIII<sup>e</sup> siècle, ce n'est que dans le centre de l'Angleterre méridionale et à la période saxo-normande que l'on rencontre des vases ayant un bord simple versé extérieurement à une anse courte, en forme de coude, venant s'attacher à la lèvre. Cette forme de vase et ce type de rebord semblent dériver de prototypes insulaires et ne pas devoir grand-chose aux vases à cuire du continent que caractérisent des formes globulaires plus hautes, des rebords plus complexes et l'absence d'anses. Plusieurs de ces vases saxo-normands ont également été montés à la main, ce qui dénote la persistance de traditions locales. On connaît à Chichester un exemple au moins de vase à cuire à une anse que l'on considère comme

pré-saxo-normand et que l'on date par conséquent du VIII<sup>e</sup> ou du IX<sup>e</sup> siècle. Mais le sommet de l'anse de ce vase dépasse le sommet du rebord et diffère donc du type considéré qui semble ne se rencontrer sur les vases à cuire que pendant la période saxo-normande (4). On voit des anses semblables sur des cruches et des pichets produits à la même époque en Europe mais il semble qu'elles n'aient été placées sur des vases à cuire qu'en Angleterre et en Bretagne.

Le vase anglais qui se rapproche le plus de celui mis au jour à Saint-Guévroc provient de Southampton et est daté du XII<sup>e</sup> siècle : il ne possède qu'une anse et, s'il est légèrement plus grand (diamètre à l'ouverture : 21 cm), on y retrouve la même absence d'inclinaison abrupte de la pansse, le même rebord effilé et versé extérieurement selon un angle voisin et le même profil de l'anse (5).

Deux vases à cuire semblables, découverts à Chichester et datés de la période saxo-normande ont également été publiés (6) : la pansse en est toutefois légèrement plus bulbeuse et le rebord aplati au bout. On pourrait enfin ajouter à cette série quelques exemplaires comparables mis au jour à Portchester et que l'on peut attribuer au XII<sup>e</sup> ou au XIII<sup>e</sup> siècle : ils se différencient toutefois de l'objet qui nous occupe par une pansse plus bulbeuse, un épaulement prononcé ou des rebords éversés parfois aplatis ou coupés (7). On pense généralement que tous ces vases n'avaient qu'une seule anse, mais il se peut fort bien que certains en aient eu deux. C'est peut-être le cas d'un vase découvert à Lewes, appartenant en gros au même type et que l'on peut attribuer à la période saxo-normande (8).

La décoration à la molette du vase de Saint-Guévroc fait cependant problème : en effet, aucun des exemples anglais mentionnés ci-dessus n'est orné. On a utilisé cette technique de décor à la molette pendant tout le Moyen-Âge sur le Continent et on la rencontre en Grande-Bretagne à partir du milieu de la période saxonne (VIII<sup>e</sup> - IX<sup>e</sup> siècles) : elle ne suffit donc pas à nous renseigner sur la date ou l'origine géographique de ce vase.

La présence d'un décor à la molette sur la partie inférieure du rebord nous fournit par contre un indice beaucoup plus sérieux : il semble en effet que la mode consistant à décorer l'intérieur des bords versés extérieurement n'ait existé qu'en Grande-Bretagne, contrairement à celle qui consiste à orner la lèvre ou l'extérieur de rebords plus élaborés : que l'on pense par exemple aux vases à cuire à silhouette

trapue (sans anses) d'époque saxo-normande (9). Il est bien vrai qu'un seul exemple de vase de ce type a été publié jusqu'ici : il s'agit d'un vase à cuire mis au jour à Portchester et dont l'intérieur du rebord est orné d'une molette en damier. De plus le rebord de cet exemplaire, bien qu'inversé, est souligné par une cannelure et la majorité des rebords de ce type portent des décors estampés ou de lignes ondules incisées (10). Néanmoins, ces décors à la roulette sur la face interne du rebord se rencontrent sur d'autres types de vases et il est fort possible que des fouilles ou des publications prochaines mettent au jour des céramiques comparables à celle de Saint-Guérvoc (11).

Nous ne connaissons pas non plus jusqu'ici d'autre exemple de décor à la molette en bandes larges sur anse de vase à cuire bien que ce type de décor se rencontre sur les anses de pichets et de cruches contemporains de ces vases (12).

La largeur, le module et la mauvaise

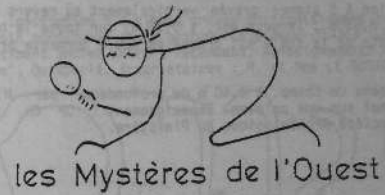
qualité de ce décor à la molette peuvent renvoyer à des traditions indigènes et suggérer une datation comprise entre la fin du XIe siècle et le début du XIIIe, mais il est certain qu'il nous faudrait examiner bien d'autres céramiques bretonnes avant de pouvoir offrir des conclusions définitives.

Malgré les différences qui séparent le vase de Saint-Guérvoc des exemplaires anglais, les ressemblances existantes sont trop frappantes pour être dues à une quelconque coïncidence. Il ne semble par conséquent pas trop déraisonnable, en l'absence d'exemples comparables dans le reste de l'Europe et en gardant à l'esprit les liens qui unissaient la Bretagne et le sud de la Grande-Bretagne pendant la période saxo-normande, de suggérer que ce type de pot à cuire provient de Grande-Bretagne et que le vase de Saint-Guérvoc appartient à la seconde moitié de la période qui va de la fin du IXe siècle au début du XIIIe.

Traduction : P. GALLIQUO

- Pour les circonstances de la fouille, voir Chronique des fouilles médiévales en France dans *Archéologie Médiévale*, t. IX, 1979, p. 193-194 et R. Sanquer, Tréfléz-Saint-Guérvoc, chapelle, stèles et nécropole, dans *Archéologie en Bretagne*, n° 20/21, 1979, p. 64.
- (1) - Je remercie Ann Woods qui s'est chargée de l'analyse pétrographique.
- (2) - id.
- (3) - Cf. quelques exemples français : Sevreys...
- (4) - .....n°3. Il existe aussi deux exemples publiés de vases à deux anses possédant ce type d'anse surélevée et datés de la période saxo-normande (ibid., 342, fig. 11.1 n° 23, & 349, fig. 11.4 n° 75). Quelques-uns des vases saxo-normands de Portchester montrent les traces d'une anse surélevée : B. Cunliffe...
- (5) - id.
- (6) - id.
- (7) - (? spouted) = (avec bec verseur ?).

- (8) - id.
- (9) - Un fragment de rebord découvert à Hamulh (Southampton), portant un décor étroit fait à la molette et l'intérieur du rebord versé peut provenir d'un petit vase à cuire de forme ovoïde, importé sur ce site (non publié).
- (10) - ... n° 374 : décor estampé : Southampton...  
... n° 62 : décor incisé : Southampton...
- (11) - Il est certain que le décor de losanges en bandes larges fait à la molette était à la mode dans certaines parties de l'Angleterre. On le trouve par exemple sur l'intérieur des rebords des bols en céramique de Stamford - J.G. Hurst... n° 42. On le rencontre aussi sur la partie supérieure de rebords en marli - ibid. ... n°8. On connaît aussi des exemples de décor à la molette à bandes étroites au sommet de la face interne de rebords de cruches et de pichets (le tesson de Hamulh cité plus haut [note 9] pourrait appartenir à un vase de ce type) : par exemple : M. Biddle...
- (12) - id.



15 - SIGNES GRAVÉS DE BRETAGNE - I -

Chacun d'entre vous connaît, dans sa commune, quelque inscription mystérieuse, gravée sur un rocher, ou une pierre d'angle, au mur d'une église ou dans l'ombre d'un souterrain, hiéroglyphe indéchiffrable incitant au rêve et aux exégèses romantiques fallacieuses. Pourtant, à notre connaissance, personne, jusqu'ici, en Bretagne, ne semble s'être systématiquement penché sur ce problème.

À l'échelon national, ce souci incombe à la Société française d'étude des Souterrains, dont le siège social est fixé à Cortrat, 45200 Montargis. Cette active société comporte une "Commission des Signes gravés" dont le président se nomme M. l'abbé Guy LEFEBVRE (51, rue Madame, Paris 6e). Dans le numéro récent de la revue éditée par la Société (*SUBTERRANEA*, n° 25, 1978, 1, pp. 52-55), ce dernier expose les normes d'une classification méthodique des divers "signes gravés". Il distingue deux catégories entre aux : les *sentences* (ex. : "Connais-toi toi-même") et les *signes gravés* proprement dits (croix, cercles, points, calvaires, labyrinthes, potences, etc. ...). Il conseille de noter principalement la provenance, la situation sur support, le nombre de signes et le total pour le même monument. Pour les décrire, M. l'abbé G. LEFEBVRE reconnaît qu'en l'absence d'un vocabulaire communément admis, on utilisera des mots-images comme pied, grille, écu, bannière, etc. Il propose enfin un modèle de fiche analytique [1].

La rubrique que nous ouvrons aujourd'hui permettra à tous ceux de nos lecteurs qui le désireront de communiquer les inscriptions obscures dont ils ont connaissance, d'en informer les spécialistes et d'en obtenir, nous l'espérons, quelques explications. La meilleure méthode consiste à prévenir la rédaction de la revue, en joignant si possible un dessin coté, ou une photographie, avec la localisation précise. Un correspondant se rendra sur place pour prendre un estampage sur papier.

[1] - Je remercie M. le Dr M. POITEL, membre de la Société française d'étude des Souterrains, de la Société archéologique du Finistère, abonné à *Archéologie en Bretagne*, pour les renseignements et les publications qu'il nous a fait parvenir.



I - L'inscription de Menez-Goez-Faou en SPEZET (29) (fig. 1)

Inscription à 5 signes gravée verticalement au revers d'une stèle ovoidale (haut : 0,85 m ; largeur max. : 0,38 m) sur toute la hauteur, de bas en haut. Le recto de la stèle est creusé en meule dormante préhistorique.

Trouvée dans un champ, à 0,40 m de profondeur par M. J. LE MOAL. Dressée aujourd'hui sur une pelouse. Renseignement : Dr Ch. MENARD, Châteauneuf-du-Faou, Société Archéologique du Finistère.

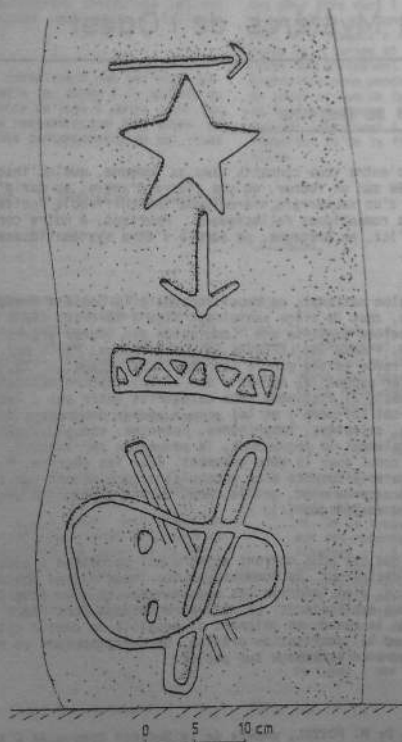


Fig. 1 - L'inscription de Menez-Goez-Faou en SPEZET (29).

II - L'inscription de Locquillec en BAYE (29) (fig. 2)

Inscription à 4 signes gravée horizontalement sur une pierre d'angle, au coin nord-ouest d'une grange. La pierre (0,43 x 0,20 m) proviendrait d'un bâtiment ancien détruit récemment. Renseignements : M. F. MOTTA, "La Télégramme", Quimperlé. Propriétaires : M. et Mme LE GUYADER.

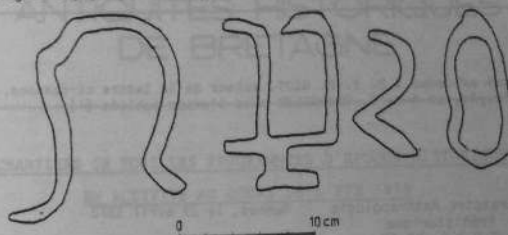


Fig. 2 - L'inscription de Locquillec en BAYE (29).

III - L'inscription du Staol en SANTEC (29) (fig. 3)

Inscription à 4 signes gravée sur un rocher, près du coin Ouest de la grève du Staol, à la limite des hautes marées ordinaires. Récemment dégagée lors des opérations de nettoyage consécutives à la "marée noire". Renseignements : M. J.-C. LE GOFF, Santec, Société Archéologique du Finistère.

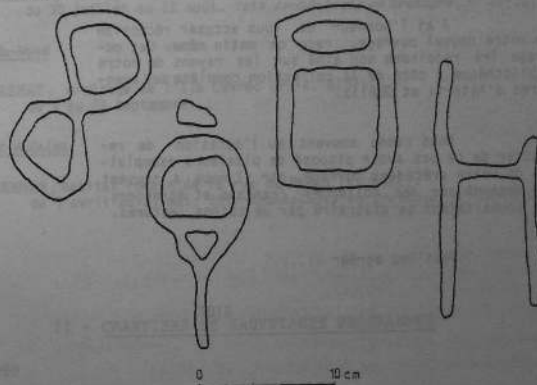


Fig. 3 - L'inscription de la grève du Staol en SANTEC (29).

---

## PRIX DE L'HUMOUR ARCHEOLOGIQUE 1979

---

Attribué *ex aequo* à M. P.-R. GIOT, auteur de la lettre ci-dessous,  
pour l'avoir rédigée, et à M. P. GEORGE LIN pour l'avoir publiée [1] :

Laboratoire Anthropologie      Rennes, le 29 avril 1972  
Préhistorique  
C.N.R.S. N° 27

Monsieur P. GEORGE LIN  
"A Saint-Hubert"  
BREST

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous accuser réception  
de votre nouvel ouvrage, reçu ce matin même. Cet ou-  
vrage ira rejoindre son aîné sur les rayons de notre  
bibliothèque à côté de la collection complète des aven-  
tures d'Astérix et Obélix.

Nous avons souvent eu l'occasion de re-  
gretter de ne pas avoir disposé de plusieurs exemplai-  
res de votre précédent ouvrage, car il nous a souvent  
été demandé par des collègues français et étrangers,  
qui souhaitaient se distraire par de saines lectures.

Veillez agréer .....

GIOT

---

[1] - Cf. P. GEORGE LIN, *Menhirs bretons et routes du fer*, Brest-Guipavas,  
1979, p. 73.

---

## NOUVELLES de la CIRCONSCRIPTION des ANTIQUITES HISTORIQUES DE BRETAGNE

---

### I - CHANTIERS DE FOUILLES PROGRAMMEES D'EPOQUE HISTORIQUE EN ACTIVITE AU COURS DE L'ETE 1979

#### Finistère

BRENNILIS, village déserté de Karhaës Vihan (M. BATT).  
du 1er au 21 juillet. Voir *Archéologie en Bretagne*, n° 20-21, p.37-42.  
DOUARNENEZ, temple celta-romain de Trogozel (M. CLEMENT, D.A.H.B.).  
du 15 au 31 août. Voir *Archéologie en Bretagne*, n° 20-21, p. 46.

#### Morbihan

MELRAND, village déserté de Lann-Gouh (P. ANDRE).  
du 30 juillet au 12 août. Voir *Archéologie en Bretagne*, n° 20-21, p.71-73.

#### Côtes-du-Nord

BREHAT, ermitage de l'Île Lavrec (P.-R. GIOT).  
du 3 au 23 septembre.

#### Ille-et-Vilaine

RENNES, habitat romain de la rue de Dinan (L. PAPE).  
du 5 avril au 31 mai. Voir *Archéologie en Bretagne*, n° 20-21, p. 80-81.

### II - CHANTIERS DE SAUVETAGES PROGRAMMES

#### Morbihan

BERNE, village déserté de Pont-Callec'k (J.-P. BARDEL, D.A.H.B.).  
du 5 août au 2 septembre. Voir *Archéologie en Bretagne*, n° 20-21, p.68-70.

III - CHANTIERS DE FOUILLES DE SAUVETAGE

- 1 - 22 TONQUEDEC, Château-fort médiéval (Mme V. MAILLEN, ARSATT).
- 2 - 35 VITRE, Château-fort médiéval (M. P. FORGET).
- 3 - 22 PLEDELIAC, Château-fort médiéval de La Hunaudaye (M. P. HENRY).
- 4 - 29 RIEC-SUR-BELON, habitat romain de Talhiern (D.A.H.B.). *Découverte de deux grandes têtes de bétail en granit (chèvres).*
- 5 - 29 PLOUMOGUER, motte féodale de Lamber (M. CLEMENT, D.A.H.B.). *Découverte d'un grand vase décoré du XIIe s. en poterie onctueuse.*
- 6 - 56 ERDEVEN, habitat gaulois (La Tène III) de Kerhillio (M. CLEMENT, D.A.H.B.). *Fonds de cabanes et mobilier frustes.*
- 7 - 29 PLOUENAN, puits protohistorique du Cosquer (D.A.H.B.).
- 8 - 29 BRELES, souterrain gaulois de Keralan (D.A.H.B.). *Nombreux vases dont trois décorés.*
- 9 - 35 PACE, niveau romain au bourg (M. A. PROVOST).
- 10 - 22 PLEHEREL, thermes romains de Sables-d'or-les-Pins (L. LANGOUET). *Plaques de schiste décorées en bas-relief, peintures, éléments de terre cuite.*
- 11 - 29 PLONEVEZ-DU-FAOU, souterrains et fossés de l'Age du Fer (D.A.H.B.). *Deux souterrains creusés dans le schiste. Intéressante céramique.*
- 12 - 35 LA CHAPELLE-DES-FOUGERETS, atelier du potier REXTGENOS (D.A.H.B.). *Plus de 200 fragments de statuettes, médaillon chrétien, bijoux de jade.*
- 13 - 22 KERBORS, fours à sel gaulois de l'île à Poule (M. L. LANGOUET). *Foyers, "hand-bricks" et briques.*
- 14 - 56 PLOEMEUR, four à sel du Fort-Bloqué (D.A.H.B.). *Four et briques.*
- 15 - 35 ROZ-LANDRIEUX, les Burons, carrière de l'époque moderne. (M. L. LANGOUET).
- 16 - 29 CARHAIX, rue de l'aqueduc, habitat romain (D.A.H.B.).

IV - SONDAGES ET PROSPECTIONS

- 1 - 35 Prospections dans les communes de PACE, LA CHAPELLE-DES-FOUGERETS, MONTGERMONT, LA MEZIERE, GEVEZE, SAINT-GILLES, VEZIN-LE-COQUET, RENNES, LE RHEU (M. A. PROVOST).
- 2 - 35 Prospections dans l'arrondissement de SAINT-MALO (M. L. LANGOUET).
- 3 - 22 Prospections dans l'arrondissement de DINAN (M. L. LANGOUET).
- 4 - 22 Prospections dans le canton de MONCONTOUR (M. JOUVE).
- 5 - 56 Prospections dans l'arrondissement de LORIENT (M. R. BERTRAND).
- 6 - 29 Sondages dans l'abbaye de LANDEVENNEC (M. J.-P. BARDEL).
- 7 - 22 Sondage sur le passage de la voie romaine au gué de Taden (L. LANGOUET).

Chercheurs de trésor

Extrait du Journal Officiel du 15 février 1979 - Débats parlementaires - Sénat.

2 septembre 1978. — M. Claude FUZIER appelle l'attention de M. le ministre de l'environnement et du cadre de vie sur le problème des "chercheurs de trésor" (...). Il lui demande : 1° - s'il ne lui apparaît pas nécessaire d'établir un statut du chercheur de trésor, en liaison avec l'archéologie officielle ; 2° - quelles leçons il tire de l'exemple de la Grande-Bretagne, où le législateur s'est inspiré du permis de chasse classique (*Question transmise à M. le ministre de la culture et de la communication*).

Réponse. — (...) Contrairement au gibier, les sites archéologiques ne se reproduisent pas. (...) A la différence du gibier, les biens mobiliers intégrés au sol ne sont pas considérés comme res nullius dans notre droit (...).



AVIS AUX BIBLIOTHECAIRES



LA COLLECTION DES 15 PREMIERS NUMEROS  
D'ARCHEOLOGIE EN BRETAGNE EST DISPONIBLE  
EN MICRO-FICHES AU PRIX DE 150,00 F LA COLLECTION

## sommaire

P. ANDRE. Les carnets de Monsieur de Fréminville (III) : La villa de Keran en Arradon (Morbihan) - 1ère partie : Les bâtiments.	3 - 12
M. CLEMENT. Une importation précoce de céramique commune en Armorique : Les urnes globulaires à bord mouluré.	13 - 17
P. GALLIOU. Fibules armoricaines (V).	19 - 25
POUR UNE SOCIOLOGIE DE L'ARCHEOLOGUE : Archéologie et cinéma.	26
X. DELESTRE. A propos d'un vase à médaillons d'applique dans les collections du musée Saint-Jean d'Angers.	27 - 32
J. HYVERT. Estampilles et graffiti sur céramique gallo-romaine découverts à Mauves (Loire-Atlantique) et dans le lit de la Loire voisin.	33 - 40
G. MEIRION-JONES. Une maison au meubles de pierre dans les Monts d'Arrée.	41 - 48
A. DORNIER. Un vase à cuire mis au jour à Saint-Guévroc en Tréfléz (Finistère).	49 - 52
LES MYSTERES DE L'OUEST (XV). Signes gravés de Bretagne (I).	53 - 55
PRIX DE L'HUMOUR ARCHEOLOGIQUE 1979.	56
NOUVELLES DE LA CIRCONSCRIPTION DES ANTIQUITES HISTORIQUES DE BRETAGNE.	57 - 58

dans le prochain numéro :

Fouilles 1979